

DU PLOMB AU SIMPLON

(page 13)



DU MOIS

JOURNAL ASSOCIATIF D'INFORMATIONS LOCALES - PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS - N° 170 - MARS 2010 - 2,30 EUROS

L'hôpital Bichat va être démoli

Les bâtiments sont vétustes ou peu fonctionnels, mais surtout la réforme des hôpitaux prévoit une fusion avec Beaujon, un regroupement sur un seul site... et quatre cents lits de moins. (pages 6 et 7)

Hébergement d'urgence : l'état des hôtels meublés du 18e

(page 3)

Des "dérives" de la police

(pages 5 et 9)

Appel à bénévoles pour la Fête de la Goutte d'Or

(page 9)

Mosquées : la mairie en appelle au préfet de police

(page 10)

Le collège Pajol s'appellera collège Aimé Césaire

(page 11)

Le Printemps de poètes

(page 15)

Le Festival au féminin

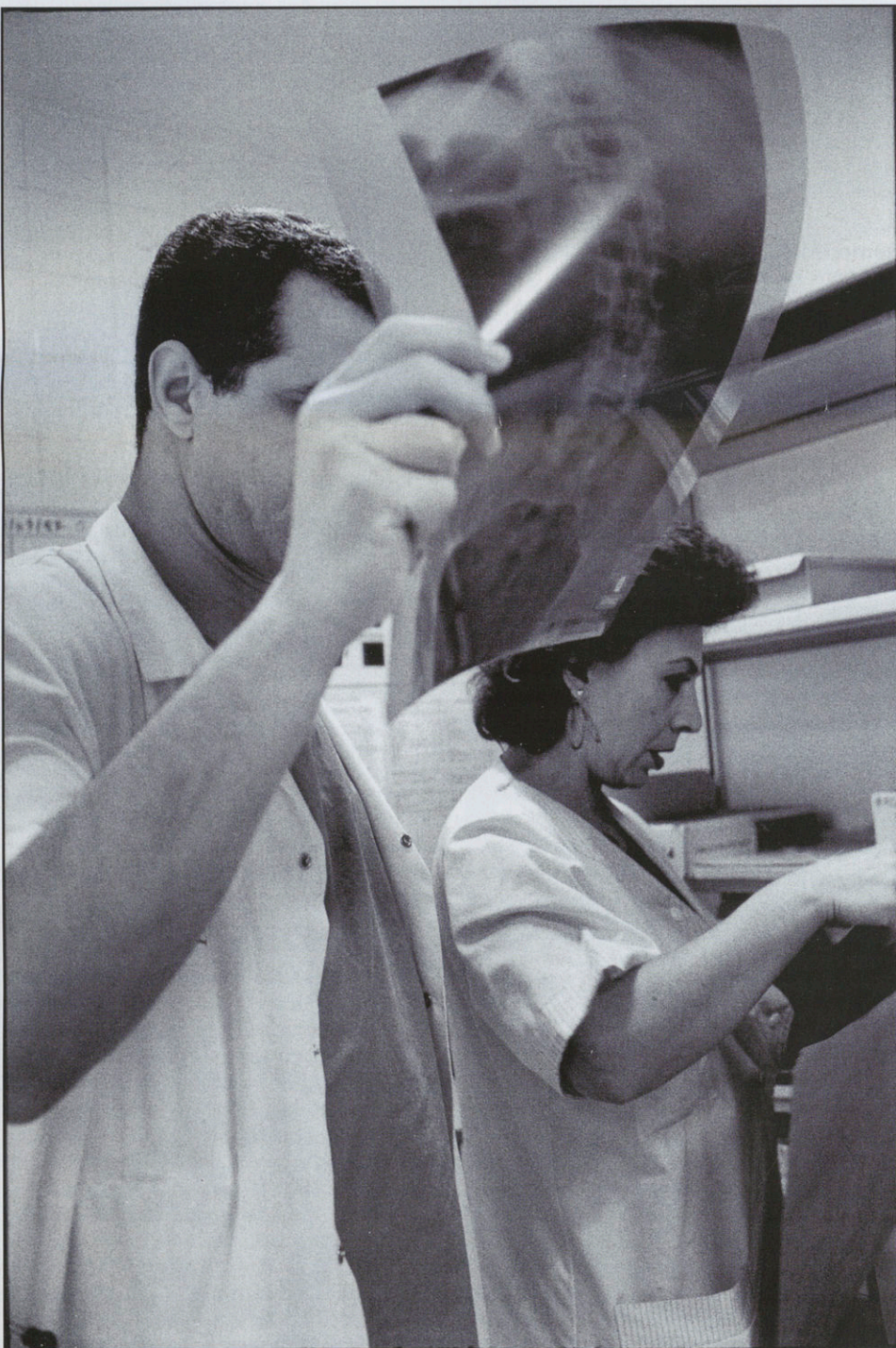
(page 19)

Lieux: la cité Montmartre aux artistes

(page 23)

Portrait : l'imam de la rue Polonceau

(page 24)



À l'hôpital Bichat. Le personnel peut s'inquiéter pour son avenir.

Le bulletin d'abonnement est en page 18.

Dr Jol 30 32717

Des "décorations" de rues (suite)



Après les "décorations" de rues (tags et immondices en tas sur les trottoirs) dénoncées, photos à l'appui, par nos lecteurs du côté de la place de Clichy (voir notre dernier numéro), voici l'état en février d'une rue au Simplon.

Marcel Delmas, président d'une amicale de locataires de la résidence du 6 rue des Portes-Blanches, a pris la photo devant chez lui. La baraque de chantier et les palissades ont été abandonnées là pendant plus d'un mois par la société SADE qui s'occupe de pose et maintenance de réseaux d'eau potable. «*Révoltant*», dit-il.

Le 18e du mois est un journal d'information sur le 18e arrondissement, indépendant de toute organisation politique, religieuse ou syndicale. Il est édité par l'Association des Amis du 18e du mois.

76, rue Marcadet, 75018 Paris. Tél. : 01 42 59 34 10. dixhuitdumois@libertysurf.fr

Les correspondances sur les abonnements doivent être impérativement envoyées par écrit.

● L'équipe de rédaction (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Lilaafa Amouzou, Stéphane Bardinet, Fabrice Benoist, Edith Canestrier, Virginie Chardin, Nicolas Chastagnier, Djimmy Chatelain, Cendrine Chevrier, Michel Cyprien, Claire Dalla-Torre, Paul Dehédin, Florence Delahaye, Davide Del Giudice, Dominique Delpirou, Sophie Djouder, Christophe Dutheil, Anne Farago, Marie-Odile Fargier, Florianne Finet, Jacqueline Gambelin, Sylvain Gasnier (Vain), Gérard Gaudin, Michel Germain, Fouad Houiche, Maïté Labat, Mathieu Le Floch, Bruno Lemesle, Daniel Maunoury, Noël Monier, Thierry Nectoux, Patrick Pinter, Rose Pynson, Sabadel, Camille Sarrot, Robert Sebbag. ● **Rédaction en chef** : Marie-Pierre Larrivé. ● **Maquette** : Nadia Djabali. ● **Directeur de la publication** : Christian Adnin.

Méli-mélo régions

«En discutant avec mon père, je me suis appuyé sur l'article que vous avez publié afin de bien savoir quels sont les pouvoirs du conseil régional, quels domaines relèvent de sa compétence. Mais il m'est apparu, à la lumière de cet article et d'autres, que tout est incroyablement mélangé.

Exemple : les transports. La Région en principe a le poids prépondérant dans le STIF (Syndicat des transports d'Ile-de-France) et participe au financement des grands investissements. Mais elle ne peut pas le faire seule et a besoin des finances de l'État, des départements, d'autres institutions encore.

Idem dans le domaine de l'emploi, de la culture, de la santé, etc. : on a du mal à savoir en fin de compte qui décide, c'est sans cesse un jeu croisé d'influences. L'État semble être le partenaire le plus puissant, par son poids financier et parce que le gouvernement peut faire voter les lois qui l'arrangent...»

Gérard G.

Réponse de la rédaction : Vous avez raison. La vie des institutions politiques est faite de perpétuels rapports de force aux divers niveaux, d'affrontements – ou de compromis... Les régions ont même à faire avec l'Union européenne, dont elles doivent transférer (ou non) certaines décisions.

PETITES ANNONCES

■ **L'association ADOS** cherche des bénévoles pour de l'accompagnement scolaire, du CP à la 3e, du lundi au vendredi, entre 16 h 30 et 19 h 30. Contact : 01 42 54 84 74.

■ La **Gymnastique volontaire** vous attend 6 rue Esclalongon. Cours de gym d'entretien. Accueil, randonnées, convivialité. Pour optimiser votre capital santé, garder la forme. Tél. : 01 46 27 58 34

■ Le **Comité actions logement (CAL)** cherche bénévoles pour participer aux permanences d'accueil et d'orientation des mal logés (constitution de dossiers administratifs,

info et accès aux droits, écoute, aide). Les permanences ont lieu les premiers et troisièmes mercredis du mois et tous les samedis (14-17 h). Formation et accompagnement assurés par les membres de l'association. 01 42 57 14 62. cal@comite-actions-logement.org

TARIF DES PETITES ANNONCES :

● **Gratuit pour les associations** jusqu'à un maximum de 240 signes. Pour les autres, 9 € jusqu'à 240 signes. Paiement à la commande. ● Au delà de 240 signes, 9 € supplémentaires jusqu'à 480 signes. ● Les commandes doivent nous parvenir pour le 20 du mois précédant la parution.



Le sexe des anges

C'est souvent l'enfer dans le 31. Remous, remugles, accrochages aux barres, aux bras, grognements, trépidations, coup de freins brusques, vagues humaines qui tanguent, épaules qui cognent, et les sacs dans les dos aveugles qui éborgnent.

Aujourd'hui, on est au paradis. Un ange s'est assis au fond, un ange des anciens temps, comme les peintres nous les ont toujours décrits, tout en boucles blondes, légères, quelques-unes avec des fantaisies rousses, et ses yeux... Un coin de ciel, bien sûr, bleu profond. Le teint laiteux avec juste cette pointe rose aux joues, en haut des pommettes, preuve - s'il en fallait - que l'air qu'il respire n'est pas le nôtre, nous autres pauvres visages jaunes, blêmes, pollués, asphyxiés.

Il se retourne, il n'a pas de boucles en haut de sa tête, mais une toison fine, une sorte de brume dorée. Il chantonne doucement, sans aucune de ces quincaileries technologiques en usage chez les humains.

Séraphin ? Ange ? Chérubin aux ailes repliées dans son East Pack ? Les familiers des hiérarchies célestes sauraient répondre. L'observateur l'ignore, lui, goûte simplement cette bulle de poésie au-dessus de la banquette crasseuse.

En face de lui, une brunette, sept-huit ans, et son portable bavard. Il la regarde longuement en battant des cils. Elle replie son portable, le range en commentant : «Tu vois, ma mère est d'accord avec la maîtresse... Elles disent que tu n'aurais pas dû...»

Alors, lui, ouvre la bouche si finement dessinée – un vrai désespoir de peintre – et d'une voix suave (sans accompagnement de harpe cependant) fait cette angélique réponse : «La maîtresse, ta mère, tu sais ce que j'en fais ? Je m'en bats les couilles.»

Rose Pynson

l'Atelier

CRÉATION, L'EXCLUSIVITÉ D'UN SERVICE SUR-MESURE.



Ici votre rêve prend forme. Votre désir d'un bijou idéal et exclusif est traduit dans le métal précieux par des mains expertes, guidées par un savoir-faire irremplaçable. Venez nous parler de votre rêve. Nous le réaliserons.



comptoir joffrin ■ ■

Bijoutier - Joaillier - Horloger

5, rue Lepic 75018 PARIS
Tél. 01 42 64 90 45

28, rue Hermel 75018 PARIS
Tél. 01 46 06 40 25

www.comptoirjoffrin.fr

**À VOTRE DISPOSITION
TOUS LES JOURS**



Miloea
LIBRAIRIE • PAPETERIE

15 rue des Abbesses, 75018 Paris
Tél. 01 42 52 01 55. Fax 01 42 52 71 31

L'hébergement en hôtel : comment améliorer un système insatisfaisant mais indispensable

Des États généraux de l'hébergement d'urgence viennent de se tenir dans notre arrondissement qui rassemble jusqu'à 21% des hôtels meublés de la capitale, essentiellement autour de Barbès.

Dans le 18^e arrondissement, trois cents familles sont hébergées en hôtels. À des tarifs prohibitifs : jusqu'à 3000 € par famille car certaines d'entre elles sont trop nombreuses pour loger dans une seule chambre. Comme de telles sommes sont bien au dessus des moyens de ces parents, c'est l'Aide sociale à l'enfance (ASE) qui finance la majeure partie de cet hébergement. Elle y consacre plus de 80 % de son budget annuel (près de 4,5 millions d'euros), ce qui limite d'autant les autres actions de son ressort.

En 2009, le maire de Paris a désigné le 18^e comme arrondissement pilote pour chercher de meilleures solutions. Le 4 février dernier à la mairie de l'arrondissement, les États généraux de l'hébergement d'urgence en hôtel ont réuni, autour du maire, des élus du 18^e et du Conseil de Paris en charge de tout ou partie de ce dossier, des représentants de services et d'associations concernés, ainsi que de la préfecture de police, et du parquet de Paris.

Si nombreux dans le 18^e

D'abord un constat : contrairement à ce que l'on imagine peut-être, cette solution d'hébergement n'est pas récente et elle reste plus que jamais nécessaire quand la crise économique fragilise encore plus les populations les plus démunies : c'est un système souple qui permet de répondre à l'urgence. L'Atelier parisien d'urbanisme (APUR) a recensé dans la capitale 625 hôtels meublés à Paris (18 600 chambres) et plus de 200 hôtels de tourisme pratiquant l'hébergement d'urgence. C'est beaucoup moins qu'en 1930 où les hôtels meublés représentaient 20 % des logements parisiens (280 000 chambres), contre 1,5 % aujourd'hui.

Mais la part du 18^e s'est accrue puisqu'elle compte aujourd'hui 21 % des hôtels meublés de Paris contre 10 % en 1930. En 2010, l'APUR recense dans l'arrondissement 121 hôtels meublés (3600 chambres), plus 14 hôtels de tourisme utilisés eux aussi en hébergement d'urgence. La plupart sont situés autour de Barbès et de la ligne 2 du métro,

Cinq ans à l'hôtel



Awa et ses deux petits, Abdou et Souleiman, dans leur chambre d'hôtel

Elle n'en peut plus, Awa. Trop de charges, trop de chagrins. Arrivée du Sénégal à Paris en 2001 avec son mari, ils ont d'abord vécu ensemble dans un petit deux-pièces. Deux garçons sont nés. Mais en 2005, le père tombe malade et meurt. Le bailleur met à la rue veuve et orphelins. Le Samu social installe la famille dans un hôtel à Château-Rouge. Cinq ans plus tard elle y est encore. Seul progrès : elle dispose maintenant de deux petites chambres communicantes sous le toit et, "luxe" rare, d'une douche.

C'est mieux. Mais la peinture du plafond s'écaille et chute en plaques sur les lits. Un air glacé tombe des vasistas qu'elle colmate tant bien que mal avec des sacs-poubelles.

Au retour de l'école, les enfants étouffent dans cet espace minuscule. Souleiman, 5 ans, galope d'une chambre à l'autre pendant qu'Abdou, 8 ans, essaie de faire ses devoirs sur ses genoux, assis sur le grand lit où dorment les deux garçons : l'unique

table est occupée par un micro-ondes et un petit réchaud électrique, bien que cela soit interdit sur les écriteaux affichés à la réception. Awa ne peut pas cuisiner pour autant, seulement chauffer rapidement des plats tout prêts, car l'installation saute au bout d'une ou deux minutes. Il n'y a pas de cuisine commune dans l'hôtel. Quand les enfants dorment, Awa n'a d'autre choix que de se réfugier sur son lit, dont la tête touche le lavabo sur lequel elle se cogne en dormant.

Son plus grand souci : elle est femme de chambre dans un hôtel et son seul jour de congé est... le lundi. Le samedi et le dimanche les enfants l'attendent seuls, enfermés dans les petites chambres : impossible de trouver quelqu'un pour les garder dans cet espace. Et elle a perdu tout espoir de pouvoir faire venir son aîné, laissé au Sénégal à la garde de la grand-mère aujourd'hui malade. Faute de place et d'argent pour le faire venir.

M.O.F.

dans des immeubles construits avant 1915. Vingt-cinq d'entre eux font l'objet d'injonctions de travaux, souvent suite à l'avis défavorable de la commission de sécurité incendie.

Mieux contrôler

De son côté, le Samu social de Paris et Seine-Saint-Denis a effectué un audit sur 38 hôtels utilisés dans le 18^e par l'Aide sociale à l'enfance. Il a rencontré séparément les hôteliers et 115 des 148 familles hébergées et visité en détail 245 chambres sur 248 et l'ensemble des hôtels. Quinze hôtels n'obtiennent pas la moyenne,

dont un est noté en-dessous de 5/20. Parmi les vingt-trois autres, seuls trois dépassent la note de 15. Les États généraux ont donc réfléchi d'une part aux possibilités d'améliorer les prestations des hôtels, d'autre part aux moyens de limiter le recours à ce qui ne devrait être qu'une solution de dépannage.

Un Observatoire des hôtels pratiquant l'hébergement social a aujourd'hui pour mission de surveiller les prestations des différents hôtels utilisés avec le concours des associations et des travailleurs sociaux : ceux-ci peuvent vérifier régulière-

ment sur un site internet quels hôtels sont utilisables dans des conditions acceptables, lesquels ne le sont plus, lesquels ont fait les travaux nécessaires pour l'être à nouveau.

En outre, pour éviter des tarifs abusifs et disparates, des intervenants ont souhaité la création d'une plateforme unique de réservation hôtelière à laquelle pourraient recourir tous les services sociaux. Une solution que pratique déjà le Samu social et dont il a l'expérience. Si son pôle assurait toutes les réservations d'hébergement d'urgence, il pourrait obtenir de meilleurs tarifs et éviter que certains établissements ne pratiquent des prix "à la tête du client".

Louer solidaire, c'est mieux

Par ailleurs Paris a lancé un système nouveau : *Louez solidaire et sans risque*. Les bailleurs confient leur logement pour trois ou six ans à une association partenaire de la ville. Ils acceptent un tarif de location un peu inférieur au marché. Moyennant quoi la ville leur garantit le paiement des loyers et des charges, la gestion locative, la remise en état du logement à l'issue du bail, et dans certains cas des déductions fiscales. Aujourd'hui 415 familles bénéficient ainsi de vrais logements à Paris, dont 95 dans le 18^e. C'est une solution provisoire, de dix-huit mois maximum en principe, en attendant un logement définitif. Cela permet de faire sortir des hôtels des familles qui attendraient des années un logement social. La municipalité espère disposer de mille de ces « logements solidaires » d'ici la fin de la mandature.

Marie-Odile Fargier

Olympic Café 20 rue Léon

RESTAURATION CONTINUE

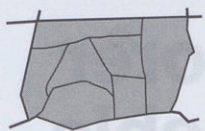
de midi à minuit
du mardi au samedi

Sur présentation du 18^e du mois

Formule midi 5€

Mafé / Banane / café
bœuf / plantain / café

Res. 01 42 52 29 93



“Place aux femmes”, une expo à la mairie

Notre mairie célèbre le patrimoine féminin de l'arrondissement avec une exposition, dans le hall central, consacrée à celles dont le nom figure sur une rue, une place, un square... L'exposition commence lundi 8 mars, Journée internationale des femmes, et se termine le vendredi 26 mars.

Biographies illustrées et photos des lieux portant leur nom : l'expo présente artistes, écrivains, militantes, personnes qui ont compté dans l'histoire du droit des femmes. Ainsi, on y trouvera Louise Michel, Suzanne Valadon, Maria Vérone, Suzanne Buisson, Yvonne Le Tac, Ginette Neveu, Dalida... et Marie Curie dont un collège porte le nom et Barbara dont le nom a été donné au centre musical de la Goutte d'Or.

On honorera Cécile Brunschvicg, première femme ministre du Front populaire, dont la place, à l'intersection des rues Boinod et du Simplon, sera inaugurée ce 8 mars.

À l'honneur aussi la socialiste révolutionnaire allemande Rosa Luxemburg, avec une plaque posée sur l'immeuble, 21 rue Feutrier, où elle habita lors de son exil à Paris de 1893 à 1896.

Par ailleurs, une table-ronde se tient le 8 mars en mairie sur “la féminité dans la ville”, la faible place donnée aux noms de femmes dans l'espace public et l'inversion de cette tendance qui se dessine.

Enfin, un dépliant sera donné avec itinéraires de balades sur les pas des femmes ayant leur nom dans le 18^e ■

Décès de Jeanne Bohec, résistante et figure du 18^e

Jeanne Bohec, est décédée, à l'âge de 90 ans, le 11 janvier.

Encore étudiante, lors de la deuxième guerre mondiale, elle gagna Londres et intégra les Forces françaises libres. Elle utilisa ses connaissances en chimie pour fabriquer des explosifs destinés à la Résistance en France. Elle y fut d'ailleurs parachutée en février 1944 et son livre de souvenirs, *La Plastiqueuse en bicyclette*, raconte ses exploits.

Jeanne Bohec, qui fut professeur de mathématiques au collège Roland-Dorgelès, s'impliqua également dans la vie de l'arrondissement : nommée officier municipal du 18^e puis adjointe au maire en 1975 (soit avant la loi de 1982 instituant des conseils municipaux élus à Paris), elle a par ailleurs exercé la charge de présidente du conservatoire de musique du 18^e et, à partir de 1979, celle de présidente de la société d'entraide des membres de la Légion d'honneur du 18^e. ■

“La Butte d'Or”, “les Titis du 18”, ce sont les conseils de parents dans les crèches

Ils ne sont pas encore parents d'élèves, leurs bambins sont bien trop petits, mais désormais, à l'instar des grands, les papas et mamans dont les enfants fréquentent nos crèches municipales ont élu des délégués et constitué des conseils de parents.

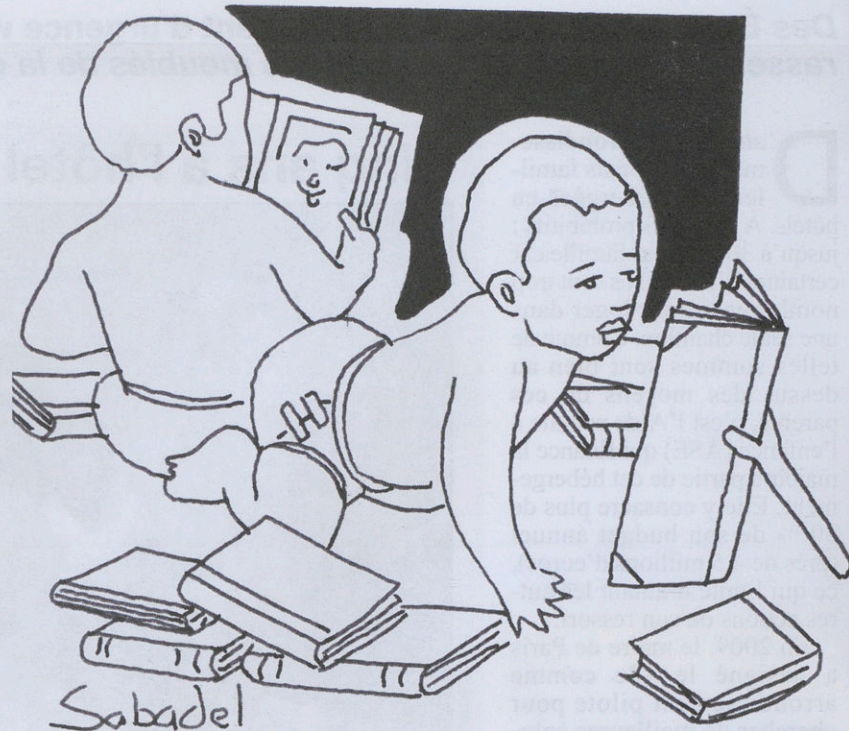
C'est la première fois cette année. Les élections ont eu lieu les 16 et 17 novembre, comme dans les écoles. Cent-trente-deux parents ont été élus : six (trois titulaires, trois suppléants) dans chacune des vingt-deux crèches municipales de l'arrondissement.

Les dix crèches associatives et les trois crèches parentales n'étaient pas concernées, les premières ayant déjà, d'elles-mêmes, créé des conseils et les secondes étant gérées directement par les parents.

Un président, une présidente

Les délégués élus se sont constitués en deux conseils. L'un rassemble les parents de Montmartre et de la Goutte d'Or et ils l'ont baptisé “la Butte d'Or”. Le second réunit les parents des autres quartiers et s'intitule “les Titis du 18”. Lors d'une réunion plénière, à la mairie, début 2010, ils ont élu chacun un président, Dominique Paulin, un papa de la crèche de la rue de l'Abreuvoir, pour les Butteurs d'or et Annabelle Bossu, de la crèche de la rue des Amiraux, pour les Titis.

Les conseils se réunissent régulièrement et les programmes des débats sont chargés : l'augmentation des tarifs



des crèches, la pénurie d'éducatrices diplômées, les problèmes des regroupements d'enfants l'été dans quelques crèches ouvertes (cinq sur vingt-deux l'an dernier en juillet-août), problème aussi des journées à payer même quand il y a certificat médical pour l'enfant malade et absent, la question du fournisseur de couches qui a été changé et qui ne fait pas l'unanimité... et aussi le rôle des parents dans la vie quotidienne, initiatives à prendre, organisation d'animations, de kermesses...

Un problème crucial, celui de l'attribution de places en crèches dans un arrondissement où l'on fait beaucoup de bébés et où une demande sur trois seulement peut être satisfaite, ne concerne pas vraiment les nouveaux délégués... sauf les mamans enceintes du deuxième enfant à venir. Mais ils s'y intéressent néanmoins, ils ne sont pas égoïstes, et ils surveillent les constructions de nouvelles crèches.

Marie-Pierre Larrivé



Il y a quinze ans, dans le 18^e du mois

(Paru dans le 18^e du mois n° 5, mars 1995)

ZAC Pajol : un projet contesté

« Il s'agit d'une importante opération de construction que la Ville de Paris projette sur des terrains appartenant à la SNCF. Cette future ZAC (zone d'aménagement concerté) comprendrait 620 logements neufs, une école, un espace vert de 5 000 m² et des zones de commerce de 5 000 m² également. Le terrain concerné se situe entre la rue Riquet, la rue Pajol, la rue du Département au sud et les voies ferrées à l'est.

Les souhaits de la municipalité de Paris sont explicites : « Construire des logements dans le nord de Paris est une priorité », nous dit M. Chinaud, maire du 18^e. L'objectif est aussi, nous dit-il, de « rééquilibrer la popu-

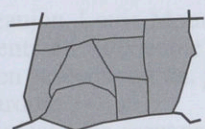
lation du quartier » en rajeunissant et en « diversifiant socialement ». Si nous comprenons bien, la municipalité trouve que la population du quartier est déséquilibrée, qu'il y a trop de personnes de revenus modestes...

Après la première réunion de concertation en juin 1994, des modifications ont été apportées au projet initial. L'école est passée de dix à douze classes, la surface d'espaces verts a été agrandie, celle des commerces aussi... Ces retouches ne suffisent pas à satisfaire les associations du quartier...

[Actuellement dans le quartier], le déficit en matière d'écoles et de services publics est d'autant plus criant que la densité de la population dans ce quartier est déjà supérieure à la moyenne parisienne... Il faut des

logements, tout le monde est d'accord ; mais il y a un fossé entre les méthodes proposées par la mairie (construire des immeubles neufs à forte densité d'habitants) et les propositions des opposants au projet : rechercher les logements vacants existants, éviter de “briser” les quartiers anciens, et surtout prévoir, en même temps que les logements, des équipements en quantité suffisante. » (1) ■

1. Le chiffre de 620 logements, prévu initialement quand Chirac était maire, a d'abord été abaissé sous Tiberi. Finalement, la ZAC Pajol, actuellement en cours de réalisation, ne comporte plus du tout de logements, seulement des équipements collectifs, des espaces verts et quelques espaces de bureaux.



Christophe Caresche pointe les "dérives" de la police

Christophe Caresche, député du 18^e et membre de la Commission nationale de déontologie de la sécurité (CNDS), pointe les «dérives» de la police dans l'arrondissement. «Insuffisance d'encadrement, absence de vision d'ensemble des missions, flou des priorités», dit-il, déplorant que la police privilégie souvent des actions de peu d'importance au détriment d'opérations d'envergure.

Le député souligne également «le comportement regrettable» de certains policiers. Il affirme : «Notre police se sent investie d'une mission sécuritaire, mais oublie qu'elle est aussi garante des libertés. Les policiers sont imprégnés du discours politique actuel, prônant le tout répressif et estimant que la fin justifie les moyens.

«Ainsi, la garde à vue explose, elle est banalisée, utilisée pour faire peur, comme une "première peine" et cela contrairement aux règles de procédure pénale. Le menottage, lors d'interpellations, est systématisé (dans 95 % des cas), sous prétexte de sécurité, mais souvent injustifié et portant atteinte à la dignité humaine.



Les fouilles à nu sont elles aussi systématisées et elles aussi très souvent injustifiées», ajoute-t-il.

Plusieurs affaires récentes

Christophe Caresche rappelle des affaires récentes survenues dans le 18^e, comme l'interpellation musclée de jeunes à La Chapelle, une usurpation par un policier de l'identité d'un conseiller d'éducation pour interpellier une mère d'élève au collège Utrillo, ou encore un enfant de 9 ans emmené au poste devant tous ses camarades d'école après une simple bagarre, ou bien les propos racistes tenus à la gérante d'un café du quartier des

Abbesses, et d'autres affaires...

«Chaque fois que ces problèmes ont été portés devant la CNDS (organisme chargé d'enquêter sur les manquements des administrations), celle-ci a toujours confirmé les dérives signalées et conclu ses rapports en préconisant des sanctions», fait-il remarquer.

«La CNDS gêne dans le paysage. Les policiers tentent tout pour la discréditer. Chaque fois qu'elle est saisie et qu'elle entend un témoin, celui-ci est poursuivi pour dénonciation calomnieuse», déclare-t-il encore, s'inquiétant par ailleurs de l'avenir de cette institution.

En effet, un projet de loi doit être soumis prochainement à l'Assemblée, réformant le statut des organismes s'occupant du respect des droits et libertés. Le Médiateur, le Défenseur des enfants et la CNDS devraient perdre leur autonomie et être regroupés sous l'autorité d'un «Défenseur des droits». «La commission, qui assure pourtant un travail remarquable et extrêmement utile pour éviter l'arbitraire, est donc menacée de disparition», dénonce-t-il. ■

SUR L'AGENDA

Nous publions dans cette rubrique des annonces de réunions, expositions, manifestations, qui nous sont communiquées par des associations ou organismes divers.

■ Conseil d'arrondissement

Lundi 22 mars, 18 h 30 en mairie.

■ 10 février au 30 mars : Expo sur la place de Clichy

Exposition historique sur la place de Clichy, en mairie, du 10 février au 30 mars (voir page 12).

■ 6 mars : Braderie Maison verte

Braderie (vêtements, livres, objets...) à la Maison verte, 127 rue Marcadet, samedi 6 mars de 10 h 30 à 16 h.

■ 6 au 14 mars : J'veux du soleil

L'association J'veux du soleil présente vingt créateurs (peintures, bijoux, livres, objets...) sur le thème du voyage, du samedi 6 au dimanche 14 mars, de 11 h à 21 h, à la Boutique éphémère du Bon Coin, 30 rue Montcalm.

■ 8 mars : Inaugurations

Lundi 8 mars : Inauguration, dans le quartier Simplon, de la place Cécile Brunschvicq (première femme ministre) et, 21 rue Feutrier, posée la plaque en hommage à Rosa Luxemburg, socialiste révolutionnaire allemande (voir page 4).

■ 12 et 18 mars :

La Ruche des arts évoque Dimey

La Ruche des arts évoque le souvenir de Bernard Dimey, vendredi 12 mars au café social, 1 rue Dejean, et jeudi 18 au Bab-ilo, 9 rue du Baigneur (20 h).

■ 18 mars :

Conférence sur le Louxor

Les Amis du Louxor organisent une conférence, jeudi 18 mars, mairie du 10^e, par l'historien Claude Aziza. Thème : héros et héroïnes dans les «péplums» au cinéma.

■ 19 mars :

Marc Villard Chez Nadjet

L'association Action Barbès organise un café littéraire autour de Marc Villard, auteur de nouvelles policières et de scénarii se déroulant souvent à la Goutte d'Or, vendredi 19 mars, 19 h 30 au restaurant Chez Nadjet, 19 rue Polonceau.

■ 19 à 21 mars : Journées

paroissiales rue de Clignancourt

Journées de l'amitié à l'église Notre-Dame-du-Bon-Conseil (140 rue de Clignancourt) vendredi 19 et samedi 20 mars de 14 h à 19 h 30 et dimanche 21 de 10 h à 19 h 30. Stands au profit des œuvres de la paroisse : livres, jouets, bijoux, CD, linge de maison... Brocante. Restauration à midi.

■ 20 et 21 mars : Braderies à Ste-Hélène et à St-Paul

Braderie à la paroisse Sainte-Hélène (4 rue Esclalong) samedi 20 et dimanche 21 mars (14-18 h). Friperie à l'église

(Suite de l'agenda page 6)

Élections régionales : des habitants du 18e candidats

Les élections régionales ont lieu les 14 et 21 mars. Chaque département envoie au Conseil régional un certain nombre d'élus, en fonction du nombre d'habitants. Pour Paris, il y aura 44 élus.

Au premier tour, si une liste obtient la majorité absolue des voix (plus de 50 %), il n'y a pas de deuxième tour. Cette situation est improbable à Paris.

Au deuxième tour, seules les listes ayant obtenu plus de 10 % au premier tour ont le droit de se maintenir. Elles peuvent aussi fusionner avec d'autres listes, mais à condition que celles-ci aient obtenu au moins 5 %.

Le PS, Europe-écologie et le Front de gauche ont annoncé leur intention de fusionner au second tour. Toutefois, des personnalités socialistes ont laissé entendre que le PS pourrait, éventuellement, fusionner aussi avec le Modem. Or le Front de gauche a clairement annoncé : «Le PS doit choisir, le Modem ou nous : le projet politique du Modem est incompatible avec un projet de gauche.»

(Ceci en supposant que le Front de gauche et/ou le Modem auront fait plus de 5 %.)

À l'UMP, on n'annonce aucun projet de fusion pour le second tour.

Nous donnons ici les noms des candidats habitant le 18^e qui figurent sur les listes susceptibles, selon les sondages, d'atteindre au moins 5 %. Nous n'avons pas pu interroger les «petites listes», selon une expression courante.

Noté sur les listes

• **La liste du NPA** compte huit habitants du 18^e : la tête de liste, Anne Leclerc (éducatrice), et le second, Olivier Besancenot (postier et leader du NPA), puis Basile Pot (cheminot), Pascal Boldini (enseignant), N'Tsumi Met (infirmière), Chloé Baillif (qui travaille dans une association d'action contre le sida), Christophe Crépin (employé), Aurore Bragart (en recherche d'emploi).

• **Sur la liste Europe-écologie**, cinq habitants du 18^e : Bastien François (enseignant du supérieur, en

position éligible), Monique Dantal (militante féministe), Rémy Guerber («jeunes Verts»), Farid Ben Malek, Sarah Raynaud du Jardin d'Alice..

• **Sur la liste Front de gauche** : François Labroille (d'Alternative citoyenne, conseiller sortant, en 5^e position, donc éventuellement éligible), Hichem Aktouche (militant syndicaliste) et, en 43^e position, Ian Brossat (président du groupe PC au Conseil de Paris).

• **Sur la liste PS** : Jean-Philippe Daviaud (en 8^e position, éligible) et Maya Akari (élue du conseil d'arrondissement).

• **Sur la liste UMP**, deux habitants du 18^e : Pierre-Yves Bournazel (en 6^e position, éligible), et Chen Va Tieu (producteur de films documentaires).

• **Sur la liste Modem** : Anne-Marie Pierre et Frédéric Badina-Serpette. Un autre habitant du 18^e, François Florès (ancien conseiller d'arrondissement), est en 4^e position sur la liste Modem en Seine-Saint-Denis.

• **Au Front national** : en 43^e position, Cyril Bozonnet (journaliste). ■

SUR L'AGENDA

(Suite de la page 5)

luthérienne Saint-Paul (90 boulevard Barbès) samedi 20 mars (10-18 h).

■ 21 mars : Rencontre autour de livres sur la Commune

Rencontre autour du livre d'Yves Carcenac, auteur de *Ferdinand Janssoulé, le Lascar de Montmartre* (voir p. 14), et des livres sur la Commune de Gérard Dittmar. Halle Saint-Pierre, dimanche 21 mars, 15 h.

■ 24 mars : Atelier peinture

La Maison verte (127 rue Marcadet) lance un atelier de dessin et peinture (ouvert à tous même débutants). Première séance mercredi 24 mars de 9 h 30 à 12 h. Contact : 01 42 54 61 25.

■ 27 mars : Le théâtre social à la bibliothèque La Rue

Rencontre, samedi 27 mars (15 h 30) à la bibliothèque anarchiste La Rue, avec Monique Surel-Turpin, auteur d'un ouvrage sur le théâtre social de 1880 à 1914, *Au temps de l'anarchie, un théâtre de combat*.

■ 27 mars : Tournoi de basket pour les 13-16 ans

"Street sans frontières" tournoi de basket ouvert aux 13-16 ans, organisé par le Conseil de la jeunesse dans le cadre d'une journée de lutte contre les discriminations. Samedi 27 mars sur le mail Binet.

■ 30 mars : Débat sur la pollution

Débat sur la pollution urbaine, mercredi 30 mars à 20 h 30 en mairie.

■ 1er avril : Journée d'information pour les seniors

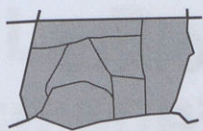
Printemps des seniors, jeudi 1er avril, de 9 h 30 à 18 h, à la mairie : journée d'information consacrée aux retraités sur des questions telles que l'accès aux droits, la citoyenneté, les services, la santé, les loisirs, la culture. Animations, ateliers, représentations théâtre et danse. Journée organisée par le Point Émeraude du 18e.

Le nouveau directeur de la Maison des Associations

C'est vers la mi-avril que Xavier Nater, nouveau directeur de la Maison des associations du 18e, prendra ses fonctions. Il remplace Brigitte Batonnier, partie en novembre et qui était en poste depuis l'ouverture de la MDA en mars 2004. Elle a été nommée directrice de la Maison des associations du 12e arrondissement.

Xavier Nater, 43 ans, musicien de formation, est actuellement chargé de pédagogie au conservatoire municipal du 18e, le conservatoire Gustave Charpentier. ■

La vie du 18^e



L'hôpital Bichat sera bientôt démoli

Deux facteurs se combinent : d'une part, le plan général de réduction d'effectifs dans les hôpitaux de Paris (3 500 emplois à supprimer), d'autre part le mauvais état des bâtiments à l'hôpital Bichat. Celui-ci sera entièrement démoli, fusionné avec Beaujon, et on reconstruira un nouvel hôpital... avec 400 lits en moins. Echéance : dans dix ans.



Vue d'ensemble de Bichat avec la tour.



Les pavillons du côté boulevard Ney.

La réforme des hôpitaux parisiens est d'ores et déjà en route. Les objectifs ont été annoncés par le directeur général de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), qui regroupe les hôpitaux publics de Paris et quelques-uns en banlieue.

Il a été parfaitement clair lors de la réunion avec les syndicats le 5 février, et devant le conseil d'administration : «Il faut économiser 300 millions d'euros sur trois ans» (voir l'encadré ci-dessous). Conséquence : 3 500 postes seront supprimés en deux ans, sur les quelque 90 000 salariés actuels. La répartition selon les professions et selon les hôpitaux n'est pas encore complètement décidée.

Bichat, 200 postes menacés

Qu'en sera-t-il pour nos hôpitaux du 18e ?

Les 37 hôpitaux de l'AP-HP vont être répartis dans onze groupes hospitaliers. À l'intérieur de chacun, on regroupera des services et des équipements. Certains hôpitaux (Fernand-Widal, Trousseau, etc.) disparaîtront.

Dans le 18e, Bichat et

Bretonneau font partie du même groupe que Beaujon (situé à Clichy) et Louis-Mourier (à Colombes).

Bichat et Beaujon seront regroupés sur un seul site, avec 1 000 lits au total, au lieu de 1 400 actuellement. C'est écrit noir sur blanc dans les documents fournis par le directeur général.

400 lits, c'est ce que compte à peu près, actuellement, l'hôpital Beaujon. Mais les salariés de Bichat auraient tort de se reposer sur leurs deux oreilles en se disant qu'ils ne seront pas concernés par les suppressions de postes et de services, et que Beaujon supportera la ponction la plus lourde. Les choses ne sont pas si simples, même si rien n'est encore décidé dans le détail. «C'est inévitable, nous dit Sylvaine Bardon, responsable de la CGT à Bichat, on va perdre des chefs de service, avec le personnel correspondant, et des équipements.»

Bichat pourrait perdre 21 postes de médecins, 174 postes de personnel non médical (soignants et techniques).

Exemple : actuellement, il y a sur chaque hôpital, Bichat,

Beaujon, Louis-Mourier, des équipements de "médecine nucléaire". On n'en garderait qu'un, prévoit Sylvaine Bardon.

«Des gens osent prétendre qu'il y a trop de personnel dans les hôpitaux, dit-elle. Qu'ils viennent y voir ! Qu'ils constatent les conséquences sur la vie de famille des horaires de plus en plus imprévisibles...»

La réduction de la durée du travail (les 35 heures), n'ayant pas entraîné des embauches, s'est révélée souvent inapplicable. Les salariés accumulent des droits à repos qu'ils n'ont pas pu prendre à temps, et quand ils quittent l'entreprise ils ont droit à rester quatre, cinq mois sans travailler... et sans être remplacés !

Rasé puis reconstruit. Où ?

L'hôpital Bichat sera entièrement démoli. En effet, les bâtiments actuels posent de nombreux problèmes. Les pavillons du Bichat "historique", le long du boulevard Ney, sont au bord de la vétusté, et la tour centrale est en mauvais état de fonctionnement ; l'an dernier, les 13e et 14e étages avaient été complètement privés de chauffage.

«Pour donner un exemple, dit

Les médecins se mobilisent

Les médecins hospitaliers réagissent au plan de réduction des effectifs. 118 chefs de pôle et 423 chefs de service (plus de 50 %) ont menacé de démissionner. Le professeur Coriat, membre de la commission médicale de l'AP-HP, déclare : «L'institution est menacée.» D'autres parlent de «gâchis».

Les médecins de ville se mobilisent aussi. Ainsi, dans le 18e, le docteur Sauveur Boukris (pourtant, politiquement, proche de l'UMP) a créé un "collectif des professionnels de santé libéraux" et fait signer une pétition "pour la défense de l'hôpital public". ■

Sylvaine Bardon de façon imagée, à chaque fois qu'on veut poser une nouvelle prise de courant, on est obligé de refaire toute l'installation électrique du secteur.»

L'AP-HP avait missionné un bureau d'études pour étudier les solutions possibles. Conclusion : ça coûtera moins cher de tout raser et de tout reconstruire.

Où sera reconstruit le nouvel ensemble Bichat-Beaujon ? Ce n'est pas décidé : peut-être aux Docks de Saint-Ouen, à un endroit pas trop éloigné du métro (hypothèse actuellement la plus probable), peut-être sur les terrains de Bichat eux-mêmes.

Les études et les procédures légales vont demander quatre ans. Il faut déterminer de quelle façon et à quel rythme se fera la démolition (par étapes probablement). Les nouveaux bâtiments devraient être entièrement achevés dans dix ans.

Le tout récent bâtiment de psy-



Thierry Nectoux (www.chambrenoire.com)

chiatie, belle et utile réalisation, qui ne dépend pas de Bichat mais de l'hôpital Maison-Blanche, pourrait être conservé sur place

Plus de jardinier à Bretonneau

Bretonneau, hôpital récent, hôpital modèle, entièrement consacré aux soins des personnes âgées, ne semble pas concerné par les réductions d'effectifs soignants. Mais il pourrait devoir augmenter sa capacité d'accueil, conséquence des suppressions de lits de gériatrie dans d'autres hôpitaux. Cela déséquilibrerait le projet initial des "unités de vie" – d'ailleurs déjà un peu écorné par rapport à la période d'ouverture.

Des personnels non soignants pourraient aussi disparaître, certaines tâches étant confiées à des entreprises extérieures. Par exemple, le jardinier de Bretonneau, qui ne se contentait pas d'entretenir les espaces verts, mais jouait un rôle d'animation avec les patients, n'est plus là, c'est maintenant une société privée qui se charge des jardins.

La tendance à "externaliser" des

tâches est d'ailleurs à l'œuvre dans les hôpitaux depuis longtemps.

Fernand-Widal va fermer

L'hôpital Lariboisière, qui n'est pas situé dans le 18e mais juste à la frontière, et qui accueille des patients de notre arrondissement, sera associé dans un groupe avec Fernand-Widal et Saint-Louis. Mais Fernand-Widal sera fermé et ses activités reportées à Lariboisière. Le personnel de Lariboisière ne devrait donc pas diminuer, mais il aura des tâches considérablement augmentées – ce qui entraînera forcément une diminution de la qualité des soins.

D'autant plus que l'hôpital Saint-Louis devra probablement se replier sur ses spécificités, dermatologie, grands brûlés, cancers, urologie, et abandonner le reste à Lariboisière.

Accoucher dans le privé ?

Marie-Christine Faralik, du syndicat SUD, estime que tout est fait pour diriger les patients vers le secteur privé.

Exemple, dit-elle, les accouchements : «Il existe divers niveaux, accouchement simple sans complication prévisible, accouchements nécessitant une intervention chirurgicale telle que césarienne, ou accouchements pour lesquels de gros problèmes sont à prévoir. La tendance est de n'accueillir dans les hôpitaux publics que cette troisième catégorie. Mais nous voyons arriver dans nos hôpitaux des femmes qui ont eu une césarienne dans une clinique privée et qui doivent être placées chez nous en réanimation...»

À un moment où on insiste sur l'intérêt de l'allaitement maternel, la formation à l'allaitement est pratiquement abandonnée dans les hôpitaux, faute de personnel.

Autre tendance : raccourcir les séjours. Dans les services "long séjour" (personnes âgées, et SSR, services de soins et réadaptation), on ne garderait que les cas lourds ; on n'y verrait presque plus de malades disposant d'une certaine autonomie... Mais si en même temps le personnel est diminué, que deviendra la qualité des soins ?

Noël Monier

C'est la conséquence des décisions du ministère

Les économies et les suppressions d'emplois prévus sont la conséquence de la nouvelle politique du ministère de la Santé. Celui-ci a mis en place en France un système de tarification "à l'acte". Chaque action engagée dans un hôpital est évaluée financièrement selon un tableau tarifaire. Le fonctionnement de chaque hôpital est maintenant évalué selon ce système. Et il est apparu que le coût des hôpitaux parisiens se situe au-dessus de la moyenne.

«Cette conception purement comptable ne tient pas compte des spécificités de nos hôpitaux, nous dit Marie-Christine Faralik, responsable du syndicat SUD de l'AP-HP. Nous avons des activités de recherche plus importantes que dans beaucoup d'hôpitaux de province, des missions spécifiques

(par exemple, Bichat a été hôpital référent en ce qui concerne la grippe), et surtout nous devons accueillir et soigner les personnes en état de précarité, de plus en plus nombreuses. En outre, les travaux coûtent nettement plus cher à Paris...»

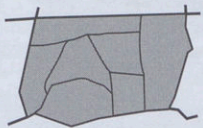
Conception comptable

Dominique Demangel, élue au conseil d'arrondissement du 18e et membre du conseil d'administration (1) de l'AP-HP, explique : «Le directeur général nous a parlé de faire de l'Assistance publique un pôle d'excellence, en matière de recherche notamment. Il faudrait aussi améliorer l'insertion de l'hôpital dans la ville, le dialogue avec les médecins libéraux et les maisons de santé, maisons de retraite médicalisées ou mai-

sons de convalescence. Un des chefs de service de Bichat, du secteur de gériatrie, a des projets dans ce sens. Mais tout cela, avec quels moyens financiers ?»

On ne peut pas comparer le coût d'un hôpital public avec celui du privé : l'hôpital public doit être en capacité d'accueillir tout le monde, y compris des cas non programmés ; ils sont nombreux et parfois nécessitent des interventions coûteuses.

1. Le conseil d'administration de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris comprend, parmi ses membres, des représentants de la Ville de Paris. L'un d'eux, Jean-Marie Le Guen (élu PS), le préside. Mais en réalité, le pouvoir appartient au ministère : c'est lui qui nomme le directeur général, qui le contrôle et lui impose ses objectifs.



Des double-sens cyclables

Travaux d'aménagement de double-sens cyclables juste réalisés ou encore en cours dans trois mini quartiers, le Poteau, Cavallotti, le Simplon, avec signalisation spécifique et marquage au sol.

Il s'agit de permettre aux vélos d'emprunter dans les deux sens des rues à sens unique pour les voitures, l'idée étant qu'ils puissent ne pas emprunter les grands axes pour de courts trajets.

Dans le quartier du Poteau, les travaux de marquage au sol ont eu lieu en février. Ils concernent toutes les rues situées entre les rues Championnet au nord, Ordener au sud, Mont-Cenis à l'est et Letort à l'ouest.

Dans le secteur Cavallotti, les travaux ont également eu lieu en février. Ils concernent toutes les petites rues partant perpendiculairement de l'avenue de Clichy.

Au Simplon, les travaux dureront jusqu'au 15 mars. Ils intéressent les rues bordées par les rues Championnet au Nord, Poissonniers à l'est, Ordener au sud et Ornano à l'ouest. ■

Carnet bleu : deux naissances pour fêter 2010

Le conseil d'arrondissement se réunit sérieusement avec deux naissances pour inaugurer 2010 et la nouvelle décennie.

En janvier, sont nés successivement, un petit Ismaël, fils d'Alaf Gabelotaud, adjointe chargée du Commerce, de l'Artisanat et du Développement économique, puis Élias, fils de Carine Rolland, adjointe à la Culture.

Et... ce ne serait pas fini. ■

Polémique sur les "salles de shoot" au conseil d'arrondissement

La polémique a été vive, à la réunion du conseil d'arrondissement en février, sur le thème des salles de consommation de drogues ("salles de shoot") et plus généralement sur la toxicomanie.

Un vœu de l'UMP a lancé le débat. Il évoquait le vote récent, par le Conseil de Paris, d'une subvention de 26 000 euros pour une expertise sur les "salles de consommation" de drogues pour toxicomanes, qui existent dans plus de 25 villes européennes, afin de savoir si cela serait ou non envisageable à Paris. L'association ESPT (Élus, santé publique et territoires) est chargée de cette enquête.

Le groupe UMP du Conseil de Paris avait voté contre... à l'exception notable de trois élus, dont Roxane

Decorte, du 18e. Celle-ci, toutefois, a précisé devant le conseil du 18e, qu'elle n'avait «jamais voté pour une salle de shoot mais pour une simple étude de ce propos».

Le vœu de l'UMP 18e affirmait «son opposition à la dépénalisation de l'usage de toutes les drogues» et demandait «que le maire du 18e refuse l'installation de salles de shoot dans notre arrondissement et se prononce contre la légalisation de toutes les drogues».

En le présentant, Pierre-Yves Bournazel a affirmé que l'installation de telles salles en Allemagne, aux Pays-Bas ou en Suisse avaient entraîné augmentation de la consommation et hausse des décès. Il a ajouté que «toutes les études démontrent aujourd'hui la nocivité de toutes les drogues» et demandé

leur interdiction sans exclusive.

Lui répondant, Daniel Vaillant a réitéré sa position en faveur de la légalisation du cannabis (voir *Le 18e du mois* de décembre dernier), «ce qui casserait le trafic» et rappelé «l'échec du tout répressif».

De son côté, Myriam El Khomri, chargée de la prévention, a stigmatisé elle aussi la loi de 1970 prohibant toutes les drogues et les mettant sur le même plan. À propos d'éventuelles salles de shoot surveillées, elle a lancé : «Rappelez-vous l'îlot Caillé avant sa rénovation. Malgré la répression, c'était une vraie salle de consommation en grande largeur et en public, un îlot de violence et de misère où les drogués consommaient devant les enfants et où des femmes se prostituaient publiquement pour leur dose.»

Pour Sylvain Garel (Verts), des salles fermées, «lieux sécurisés, sous surveillance médicale, pourraient être utiles aux toxicomanes comme aux riverains, évitant la consommation en public et les violences».

En revanche, Ian Brossat (PCF) qui déjà s'était prononcé contre la légalisation du cannabis, ce qui le «légitimerait» selon lui, a affirmé qu'il y avait «des interdits à respecter», et qu'il fallait «non pas moins mais plus de règles». Ian Brossat s'est abstenu lors du vote du vœu UMP qui a été repoussé.

Rappelons qu'en 1998 déjà, des habitants de la Goutte d'Or, lassés de voir les héroïnomanes se «piquer» dans leurs cages d'escalier et soucieux de répondre aux problèmes de santé liés à la drogue, avaient demandé la création de «salles d'injection» fonctionnant sous surveillance médicale. Cette demande avait été soutenue par l'association Paris-Goutte d'Or et, un peu plus tard, par l'Association La Chapelle. ■

La bibliothèque Clignancourt se met au libre service

Après quatre mois de travaux, la bibliothèque Clignancourt, rue Hermel, a retrouvé son animation. À l'origine de la fermeture, l'obligation faite aux établissements accueillant du public d'aménager l'accès pour les personnes handicapées. La rampe inclinée (pas encore terminée) est construite à l'entrée. Des toilettes accessibles aux personnes en fauteuil roulant sont installées au rez-de-chaussée. «Le froid qui a sévi en janvier a retardé l'avancée des travaux, d'où le report d'une semaine de la réouverture», précise Solène Dubois, conservatrice à la bibliothèque.

Second changement d'importance, la mise en place de six automates pour que les usagers enregistrent eux-mêmes les prêts. Des employés sont présents pour aider les lecteurs à se familiariser avec le système. Les 140 000 ouvrages (livres, revues, CD de textes et de musique, DVD, bandes dessinées) ont

été équipés de puces RFID pour permettre cette manipulation. «Nous en avons profité pour faire une révision des collections : on a éliminé quelques vieux ouvrages et on a listé les ouvrages manquants. Aujourd'hui, ce qui est recensé dans le catalogue correspond bien à ce qu'on trouve en rayons», complète la directrice adjointe.

Rien ne change en revanche pour les lecteurs qui souhaitent s'inscrire ou rendre leurs livres. À Paris, l'automatisation du prêt a déjà été mise en place dans d'autres bibliothèques municipales comme Flandre, Picpus ou Yourcenar. Dernière nouveauté, quinze ordinateurs sont désormais à la disposition du public pour naviguer sur internet ou pour bénéficier de ressources habituellement payantes comme l'Encyclopedia Universalis.

Florianne Finet

□ 29 rue Hermel. 01 53 41 35 66.

Montmartre



Les Foulées du Tertre, dix kilomètres à pied samedi 27 mars

Traditionnelles *Foulées du Tertre*, samedi 22 mars, avec dix kilomètres à pied à parcourir du haut en bas de la Butte Montmartre : la vingt-deuxième édition de la manifestation, organisée par l'Athlétique club police (ACP 18) et l'Office du mouvement sportif du 18, démarre à 14 h 30 avec la course des poussins (1,3 km). À 15 h, départ des ados (3,5 km à parcourir) et, parallèlement, des adultes, hommes et femmes, qui devront courir dix kilomètres.

Retrait des dossards, salle paroissiale de l'église Saint-Pierre et c'est

parti. Le parcours forme une boucle, descend jusque rue Yvonne-Le-Tac et remonte, plein de surprises et de dénivelés, passant trois fois place du Tertre (130 mètres d'altitude), terminus de la course.

Médailles à tous, coupes et bons d'achat pour le podium de chaque catégorie.

□ S'inscrire sur topchrono@topchrono.biz ou auprès d'André Duval, 5 rue Félix-Ziem. (9e) ou sur place (11 €). Présentation obligatoire d'un certificat médical ou de la licence FFA.

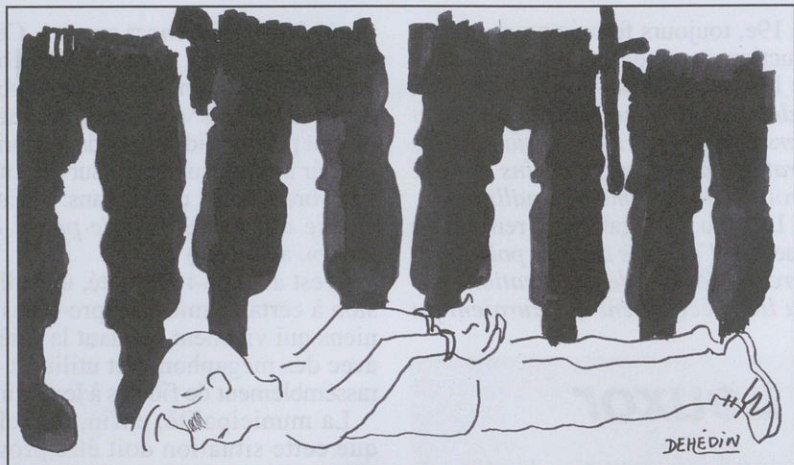


Noël Monier

Goutte d'or



Du danger de faire la fête chez soi à Barbès



Ils faisaient la fête, cela a tourné au cauchemar. Vendredi 12 février, un jeune enseignant, Ronan, avait invité ses frères et quelques amis pour une soirée dans son appartement, boulevard Barbès. Une invitée raconte : vers 3 h du matin, quatre policiers, depuis le trottoir, les somment d'ouvrir la porte cochère. «Bougez votre cul !», crient-ils.

Les policiers se précipitent au premier étage, sur le palier de chez Ronan. Ils disent avoir été appelés «pour un cambriolage». (Ronan et ses colocataires n'entendront jamais plus parler de cambriolage dans l'immeuble et les voisins, semble-t-il, n'avaient pas protesté contre le bruit de la fête). Les policiers exigent les papiers, s'énervent, saisissent Ronan et, déclare-t-il, le jettent à terre, le menottent, le frappent à coups de poing et de pied. Son frère, Stéphane, tente d'intervenir et il subira le même sort. Tous deux sont traînés dans l'escalier et emmenés au poste de police de la Goutte d'Or.

Cinq jours d'incapacité

Quatre des convives les suivent pour demander des explications. Le ton monte. Ils sont précipités hors du commissariat, frappés et arrosés de gaz lacrymogène, racontent-ils.

Stéphane et Ronan, libérés samedi 13 février à 15 h, vont faire constater leur état par un médecin qui leur donne cinq

jours d'incapacité totale de travail.

Les deux frères et trois de leur quatre amis ont saisi l'IGS et porté plainte. Le dernier, un ingénieur roumain (qui a été traité de Marocain au poste de police, comme si cela était une injure...) n'a pas entamé de procédure. «Nous, nous sommes de nationalité française, nous avons un job, une situation», souligne Ronan, ajoutant que «beaucoup d'habitants du quartier, confrontés à la même situation, n'auraient pas osé porter plainte». Il dit «espérer que cette affaire évitera d'autres dérives similaires».

Une affaire qui en suit d'autres

Le jeune homme précise que les policiers qui ont pris la relève de ceux qui les avaient interpellés «se sont comportés normalement et humainement» avec eux.

Cette affaire fait suite à plusieurs autres dans l'arrondissement (voir page 5). Cela a amené Ian Brossat, élu PCF du 18e, qui avait déjà écrit plusieurs fois au préfet de police, à s'adresser au ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux, parlant de «situation d'autant plus intenable que les vrais problèmes de sécurité ne sont pas réglés». Par ailleurs, la Commission nationale de déontologie de la sécurité (CNDS) a été saisie par la sénatrice de Paris, Nicole Borvo.

Marie-Pierre Larrivé

Goutte d'Or en Fête 2010 : appel à la population

Noël Monier



La fête de la Goutte d'Or va célébrer ses 25 ans. (Cette photo : en 1995.)

Du 19 au 27 juin prochain, la fête de la Goutte d'Or célébrera ses vingt-cinq ans. Les associations organisatrices vont programmer une exposition rétrospective. Tous ceux qui ont des photos, des films, des affiches, etc., sont invités à les transmettre à la Salle Saint-Bruno.

Les organisateurs de la fête ont aussi souhaité se ré-interroger sur le format et le contenu de la fête. Trois cents personnes ont répondu à un questionnaire afin de comprendre les attentes des habitants du quartier. Une écrasante majorité aime le quartier et aime la fête.

Le soutien des bénévoles

L'objectif étant aussi de trouver comment mobiliser un plus large éventail de la population du quartier dans la préparation et le déroulement des festivités. Tous se souviennent de l'annulation d'une partie de la fête, l'année dernière. Annulation survenant

après le désistement d'une partie des jeunes bénévoles chargés de la sécurisation des manifestations.

Depuis 1985, la fête, qui propose un cross, des activités sportives, un village festif pour les petits, un repas de rue, une soirée cinéma, des concerts, ne peut exister sans ses bénévoles. C'est donc le moment pour les organisateurs de lancer un vaste appel à la population.

Ce moment très attendu, qui draine chaque année plus de quinze mille visiteurs, est le fruit d'une concertation entre associations et habitants du quartier. Tous les spectacles sont gratuits. Mais au-delà de l'aspect purement festif, ce moment de la vie du quartier a des objectifs : créer du lien social; valoriser la diversité culturelle de la Goutte d'Or et faire de la fête un véritable événement culturel.

Nadia Djabali

☐ Rens. : Nathalie Kouper, 01 53 09 99 22 ou 06 76 24 92 13.
nkouper@sallesaintbruno.org

“Lire la ville” : une découverte pour écoliers et collégiens

De la maternelle au collège, les enfants du quartier de la Goutte d'Or et de ses alentours sont invités, cette année scolaire, à découvrir à la fois la ville et le plaisir de la lecture, à “lire la ville”.

Préparée lors du premier trimestre pour démarrer en janvier, l'opération se poursuivra jusqu'en juin, avec un temps fort du 31 mai au 6 juin, semaine de mise en valeur et d'expositions des réalisations effectuées.

À l'initiative de Claire Boniface, inspectrice de la circonscription de

la Goutte d'Or, le projet concerne trente-sept classes, dans sept écoles (maternelles Duployé et Richomme, élémentaires Cavé, Oran, Richomme, Philippe-de-Girard et polyvalente Goutte d'Or) et au collège Clemenceau. Des associations de quartier sont impliquées, ainsi que la bibliothèque Goutte d'Or et la librairie de jeunesse Les Enfants sur le toit, ouverte depuis l'été dernier, 22 rue Ramey. Les parents sont invités eux aussi à participer.

À partir d'une sélection de livres

sur la ville (albums, romans, documentaires, BD, poésie...), les enfants découvrent la diversité et l'inventivité de l'édition pour la jeunesse : du petit roman qui se glisse dans la poche au livre-objet, tel le pop-up qui s'ouvre comme une ville en relief, ou le livre accordéon qui se déplie... Ils rencontrent également des auteurs.

Parallèlement, ils découvrent la ville, leur environnement, suivent les traces des héros des livres. Pour des découvertes plus techniques, ils sont

guidés par un étudiant en urbanisme. Ils visitent des expositions : *Paris inondé 1910* à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, *Sous la lune, voyage dans la ville* à la Cité de l'architecture et *Villes rêvées, villes durables* à l'espace Électra.

Lecture, mais aussi écriture de textes où l'imagination est mise à contribution, ou réalisation d'images pour concevoir des villes étonnantes, insolites, rêvées... toutes les initiatives sont bienvenues pour tisser des liens entre l'école et la ville. ■



La mairie demande un dispositif policier devant les mosquées le vendredi

Un vœu de la municipalité pour éviter des provocations et d'éventuelles dérives.

Notre municipalité vient de demander au préfet de police de «mettre en place, dans les meilleurs délais, un dispositif aux abords des mosquées des rues Myrha et Polonceau, garantissant la tranquillité et la libre circulation des riverains pendant la prière du vendredi».

Il ne s'agit pas d'interdire la prière dans la rue mais de l'encadrer. D'ailleurs, le vœu au préfet (seul

responsable à Paris de la sécurité et de l'occupation de l'espace public) souligne que «le culte musulman doit pouvoir s'exercer librement, comme le stipule la loi de 1905».

Il ajoute toutefois que les deux mosquées du 18e sont trop petites et inadaptées, d'autant plus que les musulmans sont nombreux dans le quartier, et que ceux qui fréquentaient la mosquée de la rue de Tanger dans

le 19e, toujours fermée pour reconstruction, se rendent maintenant dans le 18e. «La situation de certaines de fidèles dans la rue est affligeante et personne ne peut s'en satisfaire ni les pratiquants ni les riverains qui ont droit à une légitime tranquillité».

Le vœu fait également remarquer que, «en l'absence de toute police, différentes formes de provocations ont eu lieu récemment qui auraient pu

avoir des conséquences graves». Ceci est une allusion, a déclaré Michel Neyreneuf, adjoint chargé de l'urbanisme, à certains vidéastes qui filment de tout près les fidèles pendant la prière pour insérer leurs films sur des sites défavorables aux musulmans. («Cela risque à tout moment de partir en vrille», a-t-il dit.)

C'est aussi, a-t-il ajouté, une allusion à certains militants pro-palestiniens qui viennent pendant la prière avec des mégaphones et utilisent ce rassemblement de fidèles à leurs fins.

La municipalité, enfin, rappelle que cette situation doit être provisoire : d'ici à 2012, un bâtiment de l'Institut des cultures d'islam (espaces culturels et espaces pour le culte) sera ouvert rue Stephenson tandis que la mosquée de la rue Polonceau sera reconstruite et agrandie. «Cela apportera une solution concrète, digne, respectueuse du droit à pratiquer. Et alors, aucune prière dans la rue ne saurait plus être tolérée», précise son vœu, adopté à l'unanimité.

Permis de construire pour Le Louxor

La réhabilitation du cinéma Le Louxor est en bonne voie : le permis de construire vient d'être délivré, étape indispensable pour le démarrage des travaux.

Bâtiment de style néo-égyptien construit en 1922, situé 170 boulevard du Magenta, au carrefour Barbès-Rochechouart, inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, Le Louxor avait fonctionné comme cinéma jusqu'aux années 80

puis abandonné. Il a été racheté par la Ville de Paris en 2002 et il a été décidé de le réhabiliter et de lui redonner sa vocation de cinéma.

Le projet de l'architecte Philippe Pumain, désigné en juin 2008, prévoit une restauration à l'identique des façades avec repose des frises de mosaïques et reconstruction de la pergola d'entrée.

L'intérieur doit être remodelé pour mise aux normes et insonorisation

mais avec reconstitution des décors. Le permis de construire, affiché sur la façade et annonçant la liste des travaux à entreprendre, rappelle que deux niveaux de sous-sol vont être creusés pour y disposer de deux salles supplémentaires. Ainsi, la superficie utile du bâtiment passera de 1 978 m² à 2 240 m².

Les travaux devaient commencer début 2009 pour ouverture du Louxor en 2013. Il y aura du retard. ■

Chapelle



Prix de la mémoire et du civisme pour une lycéenne du 18e

Cette récompense va à Justine Duval, du lycée Jenatzy.

Association d'anciens combattants et de victimes de guerre avec 330 000 adhérents, la fédération a lancé, depuis seize ans, un concours auprès des jeunes (écoliers, collégiens, lycéens). Près de 15 000 élèves y ont participé cette année et Justine a remporté le premier prix dans la catégorie lycées professionnels.

La Deuxième guerre mondiale

L'établissement avait organisé un voyage en Picardie et dans le Nord pour faire découvrir à Justine et ses camarades ces lieux chargés d'histoire et marqués par les deux guerres mondiales «pour se souvenir et ne pas oublier», dit la lauréate.

Ils ont visité Beauvais, ville qui a subi de graves bombardements, Saint-Omer, le blockhaus d'Éperlecques, le cimetière soviétique de Noyers-Saint-Martin, la nécropole de Notre-Dame-de-Lorette, près d'Arras... autant de lieux de mémoire de la Deuxième Guerre mondiale. Dans son devoir intitulé *Impressions de voyage*, la lycéenne a raconté, à la manière d'un journal intime, ses émotions. «Originalité, sincérité, force émotionnelle», déclare son professeur de français et d'histoire, Jacques Alfandari,

qui avait organisé le voyage car, pour lui, «sans mémoire, il n'y a pas d'histoire».

«Je n'aurais jamais imaginé que mon devoir obtienne une telle récompense. Je ressens un mélange de surprise et de fierté, de fierté pour mon lycée et de gratitude pour notre professeur qui nous a permis de découvrir autrement l'histoire, nous a dit Justine. Ce fut une révélation. Maintenant, je pense combien il est important de continuer à sensibiliser la jeunesse au sujet de ces guerres», Justine égrène ses plus forts souvenirs comme le bouleversement ressenti par un de ses camarades, russe d'origine, devant l'alignement de tombes des soldats soviétiques.

«Se rendre compte de visu...»

Le lycée Camille-Jénatzy ne participait au concours que pour la deuxième fois mais Jacques Alfandari entend continuer. Il envisage un nouveau voyage, en Alsace jusqu'au camp de concentration du Struthof, et sur la ligne Maginot. «Se rendre compte de visu est capital pour appréhender la réalité des événements», dit-il.

Michel Germain

31 mars : le futur ensemble «Chapelle International»

Le grand projet d'aménagement du secteur Paris-nord-est commence à se concrétiser. Ce projet ambitieux veut, entre Porte de la Chapelle et Porte de la Villette, utiliser les nombreux terrains actuellement en friche, ou occupés par des entrepôts plus ou moins abandonnés, pour construire un nouveau quartier : des logements, des services, des entreprises. Projet considérable, dont la réalisation s'étalera sur quinze ans au moins.

L'Association pour le suivi de l'aménagement Paris-nord-est 18e (ASAPNE-18) annonce une réunion publique, le 31 mars, pour faire le point, avec les conseils de quartier Charles-Hermite-Évangile et Chapelle-Marx-Dormoy. (Le lieu sera indiqué début mars.)

Cette association participe à la concertation sur un des premiers chantiers dans le cadre de Paris-nord-est : un important ensemble d'habitations (400 logements) qui va être créé au nord-est de la rue de la Chapelle (entre le rond-point et la Porte), sur des terrains actuellement occupés par des entrepôts de la gare de marchandises «Chapelle International».

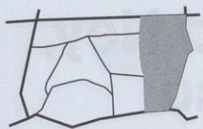
Les projets des urbanistes-architectes viennent d'être présentés. L'ASAPNE souhaite que les habitants de La Chapelle puissent faire connaître leurs avis et leurs propositions.

□ Contact : Olivier Ansart, 06 21 89 91 97. asa.pne18@numericable.fr

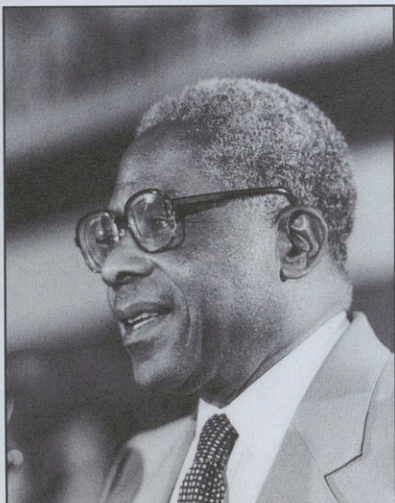


D.R.

Justine Duval, une lycéenne de 17 ans, en bac professionnel logistique au lycée de l'automobile Camille-Jénatzy, a remporté le premier prix d'un concours de la mémoire et du civisme organisé par la Fédération nationale André Maginot.



Le nouveau collège de la rue Pajol s'appellera Aimé Césaire



Noël Monier

Aimé Césaire en 1986.

Le nouveau collège construit rue Pajol dans le cadre du vaste réaménagement du site Pajol, portera le nom du grand poète martiniquais Aimé Césaire.

Contrairement aux écoles (qui portent simplement le nom de la rue où elles sont construites), on confère aux collèges et lycées un nom spécifique. Le futur collège, qui ouvrira à la rentrée 2010, ne pouvait garder le nom de Pierre-Claude Pajol, général d'empire.

Aimé Césaire (né le 26 juin 1913 à Basse-Pointe, mort le 17 avril 2008 à Fort-de-France), est un des grands poètes de langue française du XXe siècle, et l'auteur de pièces de théâtre, d'essais, d'ouvrages historiques dont un livre sur Toussaint-Louverture, héros de l'indépendance d'Haïti.

Il fut un militant anticolonialiste, un opposant à l'aliénation culturelle des peuples antillais, et un chantre de la "négritude". C'est lui qui, en 1934, étudiant comme son ami Léopold Senghor en prépa littéraire au lycée Louis-le-Grand, affirma pour la première fois ce concept.

Député de la Martinique de 1945 à 1993 (d'abord indépendantiste et apparenté PC, puis apparenté au groupe PS), maire de Fort-de-France de 1945 à 2001, Aimé Césaire s'était retiré de la vie politique active mais il dénonça vigoureusement la loi du 23 février 2005 qui demandait aux enseignants de parler des "aspects positifs de la colonisation".

Ses œuvres, notamment son *Discours sur le colonialisme* et son *Cahier d'un retour au pays natal* sont, depuis 1994, au programme du bac.

Le collège aurait dû ouvrir en septembre 2009 mais l'entreprise de construction n'a pas tenu les délais et il n'ouvrira qu'à la prochaine rentrée. ■

En projet : des jardins partagés dans le square Charles-Hermite



Noël Monier

Square Charles-Hermite. Les "jardins partagés" donneraient un supplément de vie à ce joli jardin, qui certains jours paraît un peu vide.

Les "jardins partagés" rencontrent le succès. Il s'en crée dans tout Paris. Dans le 18e, déjà sept sites y sont consacrés. Le principe : sur un terrain que la Ville de Paris met à leur disposition, des habitants se partagent l'espace pour avoir chacun une parcelle où il cultivera ce qu'il souhaite. Le projet d'en créer un sur une petite partie du square Charles-Hermite a été discutée lors d'une réunion le 17 février dans l'école du quartier.

En dehors des responsables asso-

ciatifs du quartier et des représentants de la mairie, peu d'habitants étaient venus. Cela n'a pas découragé les initiateurs du projet : ils comptent maintenant sur le bouche-à-oreille. Puis on formera une association avec laquelle la municipalité passera une "convention" pour la mise à disposition du terrain. (Se mettre en relation avec le conseil de quartier.) Le lieu envisagé se situerait au fond à droite du square.

Des "jardiniers partagés" d'autres quartiers, venus témoigner, ont expli-

qué que le plaisir, c'est non seulement de cultiver ses salades ou ses fleurs, mais aussi la convivialité qui se forme autour des jardins. Il ne faut pas s'obnubiler, ont-ils dit, sur les risques de dégradations : dans tous les "jardins partagés" existants, celles-ci ont été inexistantes, ou marginales, négligeables.

Par ailleurs, lors de cette réunion, Pascal Julien, responsable des espaces verts à la municipalité du 18e, a annoncé que le square serait prochainement agrandi jusqu'au talus du périphérique. ■

Tramway : travaux à la Porte de la Chapelle

Les travaux pour la plate-forme d'arrivée du futur tramway à la Porte de la Chapelle, et pour l'aménagement du carrefour (voir notre numéro 168), ont commencé. De ce fait, une grande partie de la chaussée sud, entre la Porte des Poissonniers et la Porte de la Chapelle, est soustraite à la circulation.

Cela provoque, aux heures d'affluence, d'énormes embouteillages qui se répercutent jusqu'à la Porte de Clignancourt et même au-delà. Conseil aux automobilistes : si vous le pouvez, évitez de passer par là à ces heures-là, essayez de trouver un autre trajet. ■

Clignancourt



Des supporters de l'équipe d'Algérie Saccagent le local d'une association égyptienne

Le local d'une association égyptienne, située non loin de la mairie, au 11 rue Joseph-Dijon, a été saccagé par des supporters de l'équipe de football d'Algérie, jeudi 28 janvier.

C'était le soir de la demi-finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) entre l'Égypte et l'Algérie (cette dernière a été éliminée 4-0 et, trois jours plus tard, l'Égypte battait l'Angola et remportait la coupe).

Au siège de l'association *Les Enfants de la région de l'Ouest*, une trentaine de personnes regardaient la rencontre à la télévision, le match était presque terminé quand... «quelque soixante-dix jeunes ont fait irruption, nous injuriant, nous traitant de tous les noms, nous a déclaré Mohamed Ali, le président de l'association. Ils ont fracassé la vitrine, démoli la porte, arraché des appliques, renversé les tables et les

chaises, brisé le grand miroir au mur, tout cassé. Ils ont même vidé la caisse.»

La police est intervenue et a fait fuir les agresseurs mais aucune arrestation n'a pu avoir lieu.

L'association, qui regroupe une centaine de personnes originaires de l'ouest de l'Égypte, a porté plainte. Elle a également rédigé une lettre adressée aux riverains et distribuée dans tout le quartier, s'excusant pour les nuisances occasionnées.

Un lieu de convivialité

Créé il y a dix ans, l'endroit est lieu de rencontre et de convivialité : on peut y converser, boire café ou thé, jouer aux dames et au jacquet, fumer le narguilé traditionnel (ils ont le droit en tant qu'association et donc lieu privé). «Nous aidons à l'intégration des immigrés dans la société française et nous leur appor-

tons un soutien pour leurs démarches et formalités administratives. Nous faisons également des traductions, nous nous intéressons aux problèmes familiaux éventuels et aux problèmes de santé», a précisé le président. Il a également souligné que depuis leur installation, la rue Joseph-Dijon était devenue «beau-coup plus calme et ne connaissait plus de problèmes de deal».

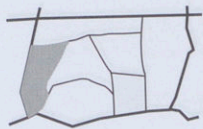
Au lendemain de l'agression, Pierre-Yves Bournazel, élu UMP de l'arrondissement, a exprimé, dans un communiqué, sa «profonde indignation» et a appelé à «une exemplarité des sanctions pénales à prendre à l'encontre des responsables».

Bien qu'assurés mais non contre le vandalisme, *Les Enfants de la région de l'Ouest* vont avoir de lourds frais de réparation. Aussi appellent-ils à un soutien financier.

Marie-Pierre Larrivé

La vie des quartiers

Grandes Carrières



La Coopérative menacée de fermeture

La Coopérative, le bar «qui le vaut bio» de la rue Lagille, ouvert en mars 2008, pourrait ne pas pouvoir fêter son deuxième anniversaire. Avec 15 000 € de dette, il est en dépôt de bilan et menacé de fermeture dès maintenant.

Café pas comme les autres et d'abord par son statut de Scop (société coopérative ouvrière de production), la Coopérative a aussi l'originalité de servir boissons et repas 100 % bio, et équitables, ses fournisseurs privilégiés étant de petits producteurs indépendants. Enfin, le lieu est ouvert à toute manifestation culturelle, débat ou activité d'économie solidaire. En deux ans, de nombreux débats ont été organisés ainsi que des réunions à thème, des concerts, des animations et des expositions.

Pour la sauver, s'est créée en février une Association des amis de la

Coopérative. Elle appelle d'abord, en urgence, à une aide financière pour éponger la dette.

Elle se propose aussi de contribuer à la pérennisation de l'entreprise. «L'association a pour but de garantir la régularité de l'activité, de la valoriser et la développer. Sans intervenir dans la gestion de la Scop, qui est une entité séparée de l'association, il nous appartient de nous approprier le lieu en le faisant vivre, en l'animant, en y attirant plus de monde de manière régulière», déclarent ses premiers adhérents. ■

□ Pour aider La Coopérative : liquide (contre reçu) ou chèque à l'ordre de la Coopérative, à déposer au bar tous les jours à partir de 10 h, sauf le dimanche. Chèques à envoyer aussi par la poste, 7 rue Lagille. Renseignements : n.ovion@orange.fr ou malxb0x@yahoo.fr

La place de Clichy hier, aujourd'hui et demain

La place de Clichy est en réaménagement. À cette occasion, notre mairie présente jusqu'au 30 mars, dans son hall d'entrée, une exposition historique sur ce lieu au confluent de quatre arrondissements, 8e, 9e, 17e et 18e.

Six panneaux illustrés : le premier, *Les Origines*, démarre avec l'ouverture de la place en 1789, du temps où elle s'appelait Barrière de Clichy et marquait l'entrée dans Paris. Cela continue avec les combats de 1813-14, quand cette barrière fut attaquée par les Prussiens et défendue par le maréchal Moncey dont la statue orne maintenant la place. Et puis, ce fut 1860, l'annexion par Paris de Montmartre et des Batignolles et la création des 17e et 18e arrondissements.

Deuxième panneau, *Belle Époque* : la construction en 1899 de l'Hippodrome

(devenu ensuite Gaumont Palace puis... Castorama), puis l'ouverture du café-concert de *L'Européen* en 1915 et de la brasserie Wepler. Et on passe aux années 1930 et 40 avec la grande époque du Gaumont, plus grand cinéma du monde avec 7 000 places, et l'Occupation quand le cinéma Wepler fut un foyer pour soldats allemands.

Le quatrième panneau montre la place aujourd'hui et les deux derniers préfigurent ce qu'elle sera après travaux : priorité aux piétons, aux vélos et aux bus, terre-plein central devenu promenade arborée, trottoirs élargis, couloirs de bus en site propre, aires de stationnement de deux roues (49 places pour les motos et 21 pour les vélos), nouvelle station de Vélib', nouvel éclairage... ■

Prolongement de la ligne 14 : mise en service prévue en 2017

La concertation sur les moyens de «désaturer» la ligne 13 de métro (de Châtillon au sud à Saint-Denis et Asnières-Gennevilliers au nord) s'est achevée : six réunions publiques à Paris et dans les communes de banlieue concernées, des rencontres avec des usagers (dont l'une dans le hall de la gare Saint-Lazare), un site internet qui a reçu des centaines de messages, des registres ouverts dans les mairies...

Le STIF (Syndicat des transports d'Ile-de-France, organisme chargé des orientations et des grands investissements) propose de prolonger la ligne 14 qui ainsi «doublerait» la ligne 13, depuis Saint-Lazare jusqu'à Mairie de

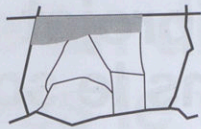
Saint-Ouen en passant par Porte de Clichy. (Voir le plan dans le 18e du mois, mai 2009.)

Des municipalités, des associations et nombre de citoyens se sont exprimés. Des participants, sans contester l'intérêt de ce projet, estiment pourtant qu'il devrait être moins prioritaire que le «débranchement» à La Fourche. Le débat a porté aussi sur l'éventualité d'une station intermédiaire à Pont-Cardin.

Compte tenu des délais nécessaires pour les études et les travaux, le STIF envisage la mise en service en 2017. Nous rendrons compte de l'essentiel des points de vue dans notre prochain numéro. ■

La vie des quartiers

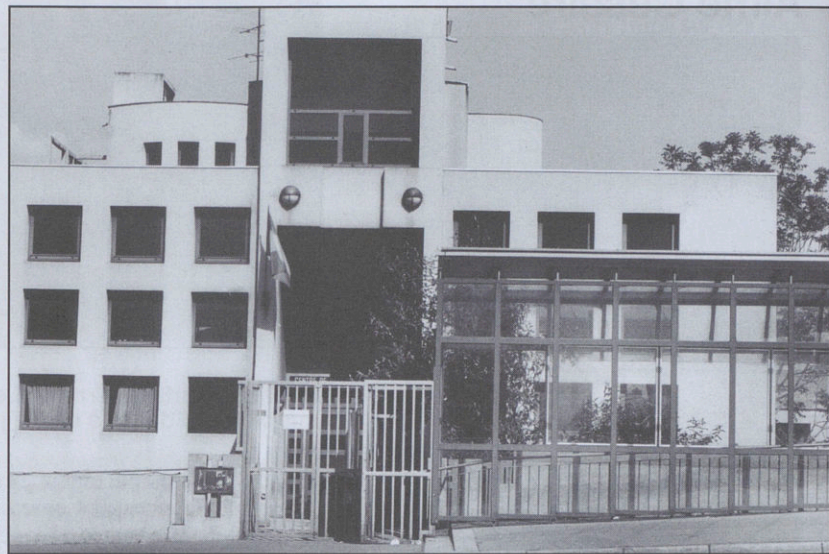
Porte Montmartre



Boulevard Ney, le nouveau centre pour

les demandeurs d'asile

Mais les files d'attente dans la rue y restent toujours incroyablement longues.



L'ancien centre, rue d'Aubervilliers, est aujourd'hui démolie.

Le centre de réception des demandeurs d'asile est désormais installé 92-94 boulevard Ney, près de la Porte de Clignancourt, dans un immeuble qui abritait il y a quelques années un Centre des impôts, et qui a été entièrement rénové.

Ce nouveau local remplace l'ancien centre d'accueil qui était situé 218 rue d'Aubervilliers, et qui a été détruit car il se trouvait sur le parcours de la future ligne de tramway T3.

Dans le froid, avec des enfants

Le nouveau centre présente une amélioration, notamment pour ses aménagements intérieurs. Toutefois, il connaît encore des dysfonctionnements et surtout, comme le précédent, la présence de files d'attente importantes dans la rue, «y compris de nuit dans le froid avec des enfants», disent des riverains.

Des barrières posées sur le trottoir délimitent, pour les files d'attente avant l'ouverture, un couloir très étroit, où deux personnes ne peuvent pas se tenir de front.

Le maire du 18e, Daniel Vaillant, alerté, s'est adressé à la préfecture qui lui a organisé une visite, fin janvier. Une autre a eu lieu avec les conseillers de quartier en février. Ces visites ont confirmé les dires des riverains concernant ces files d'attente.

Le maire a demandé au préfet de trouver rapidement «des solutions pour ne plus avoir ces files d'attente indignes, à l'extérieur».

Il propose par exemple qu'on donne des rendez-vous échelonnés.

Cela se fait déjà mais uniquement après une première visite au centre. Il faudrait donc prévenir les primo-arrivants, leur fournir des informations rédigées dans plusieurs langues pour leur expliquer comment procéder.

Dans le même bâtiment se trouve également le centre pour les demandeurs d'inscription à l'examen du permis de conduire. ■

Mémoire du quartier Binet

Le quartier Binet va être complètement rénové : construction de quatre petits immeubles d'habitation, nouvelle crèche, remplacement des baraques du centre d'animation Binet et de la bibliothèque par des locaux neufs... puis, dans un deuxième temps, démolition de la tour au bord du périphérique (voir le 18e du mois de décembre 2008).

L'îlot Binet sera donc méconnaissable mais la mémoire de l'ancien quartier doit perdurer. Ainsi, le centre d'animation lance-t-il un projet de mémoire sonore et un appel à témoignages des habitants pour réaliser un CD. Ce seront les enfants fréquentant le centre pour accompagnement scolaire qui poseront les questions aux habitants.

Les personnes intéressées doivent contacter Gaëlle, téléphone 01 42 55 69 74. ■



Du plomb à l'école 7 rue Championnet

La mobilisation des parents d'élèves a payé : des travaux vont être engagés dès maintenant pour éradiquer les peintures au plomb et les risques de saturnisme.

On a découvert des peintures au plomb à l'école élémentaire du 7 rue Championnet.

Le plomb est toujours présent dans de nombreux bâtiments parisiens, publics et privés, l'interdiction de peintures à base de sel de plomb (céruse) ne datant que de 1949. Un enfant qui touche les peintures dégradées avec ses mains et oublie de se les laver avant le repas peut alors ingérer des particules contenant du plomb. Les risques de saturnisme deviennent plus élevés, maladie qui peut entraîner des retards intellectuels importants.

Les architectes de la Ville de Paris effectuent des visites annuelles dans les bâtiments publics. S'ils constatent une dégradation des surfaces peintes (murs, fenêtres, huisseries, portes et plafonds), ils réclament un "constat de risques d'exposition au plomb", car les particules contenant du plomb sont alors accessibles.

Découverte bien tardive

À l'école Championnet, des travaux de l'été (installation de portes coupe-feu entre autres) ont mis les murs des couloirs et des cages d'escalier à rude épreuve. Lors du conseil d'école du 17 novembre, il a été fait mention de la présence de plomb dans les peintures écaillées.

Les parents d'élèves se sont mobilisés et ont réclamé des constats de

risques d'exposition au plomb et des travaux de confinement des peintures. Étrangement absents du registre de sécurité de l'école, ces diagnostics, réalisés en 2001, 2002 et 2007, n'ont été obtenus qu'en décembre 2009. Le plus récent, le 29 mars 2007 sur des zones ciblées de l'école, relevait des surfaces dégradées nécessitant des travaux dans les couloirs du premier et du deuxième étage.

Face aux parents d'élèves

Les travaux de confinement, jugés non prioritaires par la DASCO (Direction des affaires scolaires), avaient été prévus pour décembre 2009, durant les vacances scolaires, soit plus de deux ans et demi après. Réalisant l'importance de ces travaux, le 8 décembre, les parents d'élèves réclament leur report, car ils considèrent qu'ils sont irréalisables dans les délais prévus, après consultation de l'entreprise.

Une réunion d'information a lieu le 28 janvier à l'école Championnet. Les représentants de la DASCO, des services de santé et de vie scolaire de la Ville, et de la section locale d'architecture, font face à de nombreux parents d'élèves assistés par un représentant de l'Association des familles victimes du saturnisme, en présence des enseignants et du directeur. Les parents obtiennent des assurances de

la part des services de la Ville et la mise en œuvre d'un diagnostic complet et systématique de la présence de plomb dans l'école le 3 février.

Après cette réunion, un vœu du Conseil de Paris, présenté par Ian Brossat les 8 et 9 février, insiste sur la nécessité de considérer les écoles élémentaires avec le même soin que les maternelles, tout en évoquant le cas de l'école Championnet. Il a été adopté à l'unanimité.

Les résultats du diagnostic, communiqués le 16 février lors d'une réunion à l'école, font apparaître que 17 % des surfaces testées sont dégradées et nécessitent des travaux. Elles présentent pour la plupart des taux de plomb supérieurs à 10 mg/cm², la norme admise étant inférieure à 1 mg ⁽¹⁾. Une dizaine de salles de classes sont concernées, dans lesquelles des mesures provisoires ont été prises (éloigner les bureaux des murs écaillés).

Travaux enfin programmés

Des travaux de confinement, d'un coût de 200 000 euros au total, ont donc été programmés en urgence par la DASCO, prévus pendant les vacances scolaires de février et de printemps, en deux tranches, dans le respect des protocoles prévus par la loi. Celle-ci prévoit en effet des analyses attestant de l'absence de poussière et de la bonne exécution du net-

toyage des zones concernées pour éviter l'inhalation de poussière de plomb, plus nocive que la simple ingestion.

Leurs résultats seront fournis 48 heures avant la rentrée par la DASCO aux représentants des parents d'élèves, soit le 4 mars. En cas de présence de plomb trop importante, l'accueil des élèves pourrait être compromis et ceux-ci seraient alors répartis dans d'autres écoles de l'arrondissement.

Un dépistage auprès des enfants

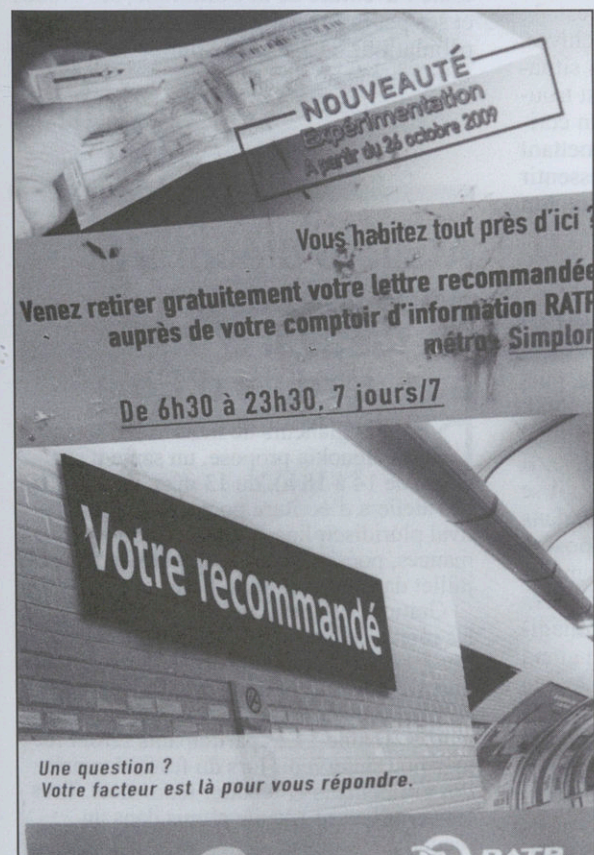
D'autre part, un dépistage de plombémie sera mené auprès des enfants et du personnel de l'école par le laboratoire d'hygiène de la Ville de Paris en mars. Les personnes atteintes de plombémie importante (supérieure à 50 µg par litre de sang) se verront proposer un suivi médical.

Il apparaît quelque peu regrettable que toutes ces mesures n'aient été prises qu'à la suite de la pression des parents, alors qu'elles devraient revêtir un caractère systématique au vu des taux observés. Il s'agit d'un problème de santé publique qui n'a rien d'anodin.

L'administration serait-elle elle-même quelque peu "plombée" ?

Fabrice Benoist

1. Des taux similaires relevés dans des habitations privées engagent les propriétaires à mener des actions de confinement en urgence dans les six mois.



Cette affiche avait été posée au métro Simplon.

La délivrance de recommandés au métro Simplon : un échec

L'expérience de délivrance de recommandés postaux au guichet du métro Simplon s'est soldée par un échec. Elle avait été inaugurée le 26 octobre dernier dans cette station qui devait être "pilote". Cela s'était fait malgré l'opposition des syndicats autant de la Poste que de la RATP. Elle était présentée comme très utile car le métro est ouvert le soir et le week-end, contrairement aux bureaux de poste. Mais seulement deux cents personnes y ont eu recours contre les quatre mille escomptés par la Poste.

La mairie du 18e a demandé à la Poste d'y mettre fin. Dans une lettre adressée, début février, au président de la Poste, Jean-Paul Bailly, le maire du 18e souligne que «cette expérience a été très largement rejetée».

Dans sa lettre, Daniel Vaillant

propose un travail partenarial avec la Poste : des réunions bi-annuelles sur le modèle de l'ancien conseil postal d'arrondissement, l'élaboration d'ici à juin d'une charte des usagers, un renforcement de la place des postiers dans la vie locale à travers notamment des échanges avec les écoles et les conseils de quartier.

Il ajoute que la municipalité entend être le relais des attentes et des inquiétudes des usagers de La Poste et il rappelle les points les plus souvent évoqués :

- Des automates remplaçant les guichetiers, technologie qui discrimine les usagers les plus fragiles.

- La disparition progressive des produits dits "économiques" comme les bordereaux gratuits de transfert d'adresses,

incitant à la vente de packs plus sophistiqués et plus onéreux.

- La commercialisation de produits dérivés et d'objets sans lien avec le service public postal.

- Les communications publicitaires sur écrans.

- L'expérimentation de nouveaux dispositifs présentés comme des services mais préfigurant le transfert ou l'abandon d'activités jugées non rentables. C'est dans ce cadre qu'il évoque l'expérience au Simplon.

Le maire, par ailleurs, rappelle le vœu de la municipalité pour le maintien du statut de la Poste, et la votation citoyenne (en octobre) où huit mille personnes se sont prononcées dans le 18e dont 95 % contre toute forme de privatisation de ce service public. ■

18^e
SPORTS

Défense de jouer au foot

pour des jeunes de nationalité étrangère.

L'alerte a été lancée publiquement par l'Espérance sportive parisienne (ESP), le plus gros club de foot du 18^e. Un grand nombre d'autres clubs ont fait savoir qu'ils rencontrent le même problème : en vertu d'un nouveau règlement édicté en novembre dernier par la Fédération française de football et la Ligue Paris-Ile-de-France de foot, des enfants et des jeunes de nationalité étrangère se voient refuser la licence, indispensable pour participer à des rencontres de football, même amateur.

La FFF exige de ces enfants des documents prouvant qu'ils sont en France depuis cinq ans. Moins de cinq ans de présence : foot interdit.

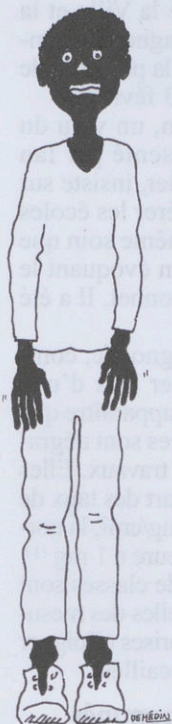
Les filles aussi

Un mercredi à l'Espérance sportive. Smaïl, 16 ans, né en Algérie, vivant en France depuis trois ans avec ses parents, se présente. Il aime le foot plus que tout. Quand on lui dit qu'il pourra s'entraîner mais pas jouer de matches, sa figure s'allonge, il ne comprend pas. Salima, une fillette de 12 ans, venue au club avec sa grand-mère chez qui elle vit, est dans le même cas – car la mesure concerne aussi le foot féminin.

Robert Weinberger, président de l'ESP, leur explique : « On se bat pour faire annuler cette règle inadmissible, discriminatoire, illégale. » La Ligue des droits de l'homme (LDH) s'est saisie du dossier et menace d'engager une action en justice. Elle prend contact avec les Ligues de foot des autres régions pour savoir comment elles appliquent la règle de la FFF.

Une douzaine de jeunes à l'ESP sont concernés actuellement. Aux Enfants de la Goutte d'Or, six. « Heureusement, nous explique Jacques Mendy, responsable du club, presque toutes nos demandes de licences avaient été faites en septembre, et la Ligue Paris-Ile-de-France de foot n'a édicté cette règle que deux mois plus tard. Si ça avait été dès la rentrée, ils seraient cinquante dans cette situation. »

Les dirigeants de clubs sont



inquiets pour ce qui se passera à la rentrée prochaine. Heureusement, la mesure ne vise que les nouvelles demandes de licence, pas les renouvellements.

Empêcher le trafic ?

Raison officielle de cette décision : empêcher le « trafic » de jeunes footballeurs. Des « agents » prospectent les pays pauvres, en Afrique principalement, y repèrent les jeunes doués pour ce sport, et les font venir en Europe, le plus souvent illégalement et sans leurs parents, pour les livrer aux clubs professionnels. Gros profits pour ces « agents ». Mais si au bout d'une année, ou deux, ou trois, les jeunes ne répondent plus aux espoirs mis en eux, ils sont laissés sur le carreau, livrés à eux-mêmes, sans ressources, sans métier.

Il faut lutter contre ce trafic, tout le monde l'admet. « Mais pas de cette façon, qui reflète une sale mentalité, qui est injuste, stupide et inefficace », nous déclare un entraîneur amateur, lui-même étranger.

Cela va jusqu'à l'absurde. À l'ESP, on cite le cas d'un enfant de moins de 7 ans, dont les deux frères aînés sont déjà inscrits au club, et pour qui est exigée cette attestation de présence de cinq ans. Comme si les fameux « agents » avaient pu le recruter dès l'âge de 2 ou 3 ans !

N. M.

18^e
LIVRES

Le «Lascar» de la Commune à Montmartre

• Ferdinand Janssoulé, le Lascar de Montmartre, par Yves Carcenac. Éditions Dittmar. 348 pages. 20 €.

Yves Carcenac était en train de mettre en ordre la bibliothèque laissée en héritage par son beau-père, quand quelques papiers tombèrent d'un livre : cinq pages couvertes d'une écriture légèrement penchée, une lettre apparemment, avec pour en-tête « Maison d'arrêt de Landerneau, le 15 février 1875 », sans nom de destinataire.

Le texte se révéla être une sorte de proclamation politique. L'auteur évoquait « la situation dans laquelle je me trouve depuis tantôt quatre ans », et continuait : « Quel homme courageux soulèvera le voile du drame terrible qui a nom 1870-1871 ? » La fin de la lettre manquait, donc la signature. Mais Yves Carcenac a compris : ce texte enflammé de révolte, rédigé en 1875 par un homme emprisonné depuis quatre ans, émanait probablement d'un des quelque onze mille hommes condamnés après l'écrasement de la Commune de Paris dans le sang, en 1871.

Cinq années d'enquête

Yves Carcenac, énarque, ancien inspecteur général des Affaires sociales, habitant de la Goutte d'Or, est un fêru d'histoire. « J'ai décidé, dit-il, d'ouvrir une enquête sur ce communard inconnu. » Dans les archives de la prison de Landerneau, il lui a fallu d'abord, parmi les 370 condamnés qui y séjournaient en février 1875, trouver par déductions quel pouvait être l'auteur de la lettre.

Finalement il est resté un nom : Ferdinand Janssoulé, un homme qui n'a eu aucune responsabilité politique dans la Commune, mais qui a combattu, et dirigé un corps franc formé peu avant la fin de l'insurrection, « les Lascars de Montmartre ». D'archives en archives, après cinq ans de recherches Yves Carcenac a reconstitué son itinéraire. Il raconte cela dans le prologue du livre.

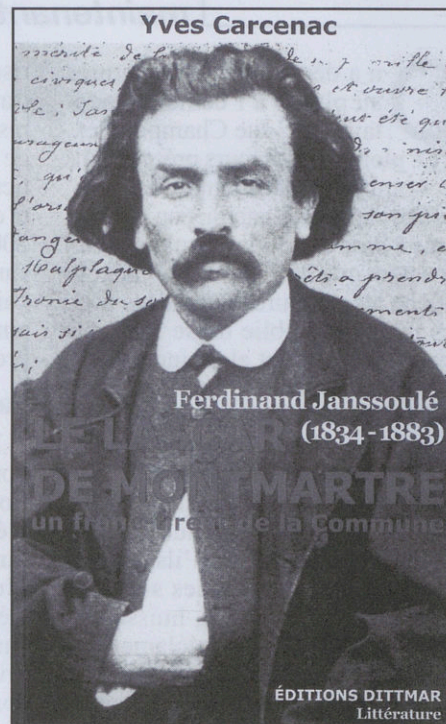
Ce qu'il n'a pas trouvé dans les archives, il l'a imaginé, en tenant compte des situations historiques dans lesquelles s'est trouvé son personnage. Janssoulé était un écrivain et a laissé nombre de textes permettant de connaître ses idées, sa façon de ressentir les événements. Le récit frappe par son ton d'authenticité.

Le rythme des alexandrins

Janssoulé s'était engagé à 18 ans dans l'armée. Il a combattu en 1853 en Algérie, où la conquête coloniale n'était pas achevée, puis dans l'expédition de Crimée. Libéré en 1860, il veut se consacrer entièrement à ce qu'il considère comme sa vocation, la poésie. Il gagne sa vie comme « improvisateur » : il se produit dans des théâtres de province, dans des lycées, où les spectateurs lui imposent un thème sur lequel il doit en quelques minutes composer un poème en vers classiques.

Il admire Victor Hugo. Il n'a ni l'imagination créatrice ni la fougue inspirée du grand Hugo, mais le rythme des alexandrins et la rime deviennent pour lui une façon quasi naturelle de s'exprimer. Il « monte » à Paris, écrit pour le théâtre, épouse une chanteuse. Il habite dans le 18^e, rue de la Nation (aujourd'hui rue de Sofia).

À cette période de sa vie, il n'est pas révolutionnaire. Il aime l'ordre et la paix publique,



respecte le pouvoir. Mais le siège de Paris en 1870 lui fait découvrir la misère du peuple et les injustices sociales. Lui-même d'ailleurs tire souvent le diable par la queue.

Il commence à écrire une pièce de théâtre (en vers) sur la Révolution de 1793, qu'il n'achèvera jamais. Il fait connaissance avec quelques figures des luttes populaires du moment. Il se lie d'amitié avec le journaliste Vermorel, qui sera un des élus de la Commune dans le 18^e. Et il s'engage dans l'insurrection, sans savoir jusqu'où cela le mènera. La biographie de cet obscur combattant permet à Yves Carcenac de raconter toute l'aventure de la Commune, ses grands et ses petits côtés. La façon dont il décrit les tribulations de Janssoulé durant la Semaine sanglante est magistrale.

Un livre à lire.

Noël Monier

Ateliers d'écriture pour préparer un festival d'été aux Jardins d'Éole

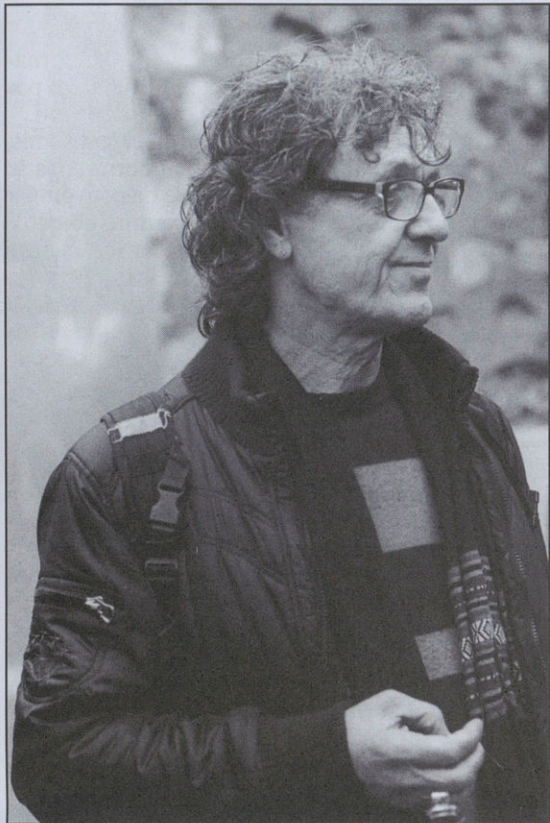
Devenir « glaneurs de mots » : l'association Henokia propose, un samedi sur deux (de 14 à 18 h), du 13 mars au 3 juillet, des ateliers d'écriture pour préparer un festival pluridisciplinaire (installations, performances, poésie...) qui se tiendra du 9 au 11 juillet dans les Jardins d'Éole.

Gratuits, ces neuf ateliers, soutenus par les régies de quartier (La Chapelle et 19^e nord) et dirigés par Catherine Karako, poète et danseuse, auront lieu 5 rue Curial. Ils se dérouleront sur le thème « Nature sauvage, nature urbaine ». Les participants seront formés pour intervenir lors du festival auprès des promeneurs et récolter leurs mots. Tous les écrits seront ensuite réunis dans un recueil.

□ Renseignements : 06 60 67 64 92.

Du 8 au 21 mars, le Printemps de poètes

L'édition 2010 du Printemps des poètes se déroule du 8 mars, date de la Journée de la femme, au 21 mars, date de la Journée mondiale de la poésie. Et le thème choisi au niveau national est tout à fait approprié : "Couleur femme".



Noël Monier

Marc Delouze et l'expérience des Parvis Poétiques

vains au bout du fil. Des écrivains lisent à voix haute un extrait de leur œuvre à travers des téléphones exposés. Dans le même esprit, l'installation dans plusieurs villes de boîtes aux lettres sonores qui se déclenchent au passage des promeneurs.

En 1996, après la victoire de la gauche aux municipales dans le 18^e, l'arrondissement où il habite depuis plus de cinquante ans et qui est pour lui le lieu par excellence du métissage, il y crée le *Festival permanent des poésies dans le 18^e*. Un rendez-vous poétique pour tous publics, avec les poètes et les poésies vivantes venus de tous les horizons. D'abord installé à la Halle Saint-Pierre, puis au restaurant *Lectures gourmandes* (aujourd'hui disparu), il se pose en 2002 à la Fondation Boris Vian, cité Véron, tout à côté du Théâtre Ouvert.

Rencontres, lectures et musique

La poésie dans des lieux consacrés à la poésie, ça peut rebuter beaucoup de gens qui peuvent «avoir l'impression d'aller assister à une grande messe, avec ses codes». Aussi Marc Delouze ne manque-t-il pas de rappeler un des principes fondateurs des *Parvis* : «élitiste dans le contenu, populaire dans la forme». Tout le monde s'y retrouve. «Pour se sentir disponible et ouvrir ses oreilles il faut se sentir bien.»

Et ça marche : viennent ici des habitués, des gens du quartier ou de la banlieue, qui savent que la lecture durera une heure et pas plus. L'ambiance est simple, bon enfant. Les gens se sentent chez eux. La lecture se termine par une boisson, un gâteau, une tarte...

Ces rendez-vous ont lieu le dimanche, tous les deux mois environ, entre 17 h et 19 h. Parmi les dizaines d'écrivains qui sont venus lire ici, citons Jacques Roubaud, Bernard Noël, Andrée Chédid, Nancy Huston... Un ou plusieurs musiciens interviennent, non comme de simples accompagnateurs, mais plutôt pour prolonger la parole poétique.

L'association participe également à *Lire en fête* et au *Printemps des poètes*, des événements plus importants qui se tiennent souvent au Grand Parquet (rue du Département) et parfois aussi dans l'église Saint-Bernard ou au Théâtre des Abbesses.

Cette année, le 14 mars, pour un printemps "couleur femme" – c'est le thème de la manifestation

Les Parvis poétiques et Les Elles et les Ils de la poésie

Les Parvis poétiques présentent *Les Elles et les Ils de la poésie*, dimanche 14 mars, à partir de 16 h 30, à l'occasion du Printemps des poètes, avec lectures, chant, musique, danse et jongleries au programme.

Sont invités les poètes Bernard Noël, Zoé Valdes, André Velter, ainsi qu'Olivier Apert, Edith Azam, Linda Maria Baros, et Marie-Claire Blancquart. On entendra aussi Nicole Barrière et les voix de poètes afghanes, puis les chants polyphoniques italiens de *Tempo Salvato*. Jongleries dansées de François Chat enfin en intermèdes.

□ Fond'Action Boris Vian. 6 bis cité Véron. Entrée libre.

en 2010 –, il accueillera cité Véron des «*Ils et des Elles de la poésie*».

Et puisque, décidément, Marc Delouze n'en a jamais fini avec la poésie il ira, cet été, avec Julien Blaine, reprendre le flambeau du festival *Les Voix de la Méditerranée* à Lodève, près de Montpellier.

Dominique Delpirou

La Ruche des arts et le Printemps des poètes

La Ruche des arts célèbre le Printemps des poètes au long du samedi 13 mars. L'association de poètes et d'amis de la poésie intervient le matin sur le marché du Poteau, place Jules-Joffrin et à l'Interloque (7 bis rue de Trétaigne). L'après-midi, elle s'installe à la Maison des associations (15 passage Ramey), de 14 à 20 h. À cette occasion, elle invite d'autres associations : *Paroles de la Boussole* (chansons), *Sous les cintres* (mise en voix de textes) puis l'Association des peuples tchèques et slovaques et l'Association de Géorgie (chants et danses). Il y aura aussi un calligraphe arabe de l'association *Arcabulle*. Dimanche 14, à partir de 19 h, la Ruche des arts s'invite au Jardin d'Alice (40 rue de la Chapelle) – pour une soirée festive en plein air. ■

L'Afrique au féminin

Une soirée littéraire célébrera "L'Afrique au féminin", samedi 6 mars, de 17 h 30 à minuit, au *Saaraba*, l'espace de rencontres et d'échanges autour des cultures noires, ouvert il y a un an, 19 rue de la Goutte d'Or.

Les éditions Tirésias et les Xéroglyphes y présentent leurs derniers ouvrages et leurs auteurs pour cette soirée alternant lectures et intermèdes musicaux. Chez Tirésias, ce seront des extraits du livre *Elle font bouger l'Afrique* qui raconte le parcours et les combats de femmes décidées à changer l'ordre établi malgré les obstacles politiques, économiques ou issus des traditions. Chez les Xéroglyphes, ce seront des textes de la poétesse réunionnaise Rosemary Nivard et d'autres de la slameuse d'origine algérienne Shein B.

Les textes seront mis en voix par des comédiennes africaines, ceux de Shein B. dits par elle-même. Diaou Kouyaté, musicienne et chanteuse malienne, assurera les intermèdes.

La soirée doit se terminer par un concert. ■

Tahar Ben Jelloun à Résonances le 26 mars

L'association Résonances poursuit ses réunions *Poètes en Résonances*, qui ont lieu chaque dernier vendredi du mois, 8 rue Camille-Flammarion, près de la Porte-Montmartre. Des poètes connus y lisent leurs œuvres, avec un accompagnement musical (même formule qu'aux *Parvis poétiques*).

Ce mois-ci, le 26 mars à 20 h, Résonances accueille un écrivain très connu, Tahar Ben Jelloun (romancier, poète), ainsi que Valérie Rouzeau (auteur d'une dizaine de recueils de poèmes, et parolière de chansons pour le groupe Indochine). ■

De temps à autre on annonce, sinon la mort, le déclin irrémédiable de la poésie. Fort heureusement, il n'en est rien. Malgré son insignifiance économique et la confidentialité de son lectorat, la poésie est bien vivante. Elle «s'obstine», dit le poète Jacques Roubaud dans un numéro récent du *Monde diplomatique*. Festivals, printemps, marchés, revues, sites internet fleurissent un peu partout ; de nouvelles publications voient le jour, même si d'autres disparaissent ; les lectures attirent un public de plus en plus large et diversifié.

Cette vitalité, les poètes eux-mêmes en sont les premiers artisans, interrogeant le monde sans relâche, sans oublier l'engagement de quelques amoureux du verbe, inlassables défricheurs et passeurs de culture.

Trente ans au service de la poésie

Marc Delouze est de ceux-là. Poète lui-même (son dernier livre, *C'est le monde qui parle*, a été publié chez Verdier), il a créé voilà bientôt trente ans, avec Danielle Fournier (devenue depuis élue du 18^e et conseillère de Paris), les *Parvis poétiques*, afin, dit-il, de «construire des ponts entre la société civile et la culture».

Cette initiative, qu'il qualifie de politique, partait d'un constat : «Il existe un énorme hiatus entre la parole poétique et le public. Paradoxalement, la poésie est l'art le plus pratiqué, mais personne, ou presque, ne la lit.» Rejetant deux attitudes qui, selon lui, étaient vouées à l'échec, la poésie écrite pour le peuple et l'utopique accès de tous à la poésie, Marc Delouze adopte une démarche moins ambitieuse : «mettre en contact des voix et des oreilles».

Les *Parvis* sont un lieu de cette rencontre entre les poètes sortant de leur "temple" et des publics de toutes origines, cultures, langues, générations.

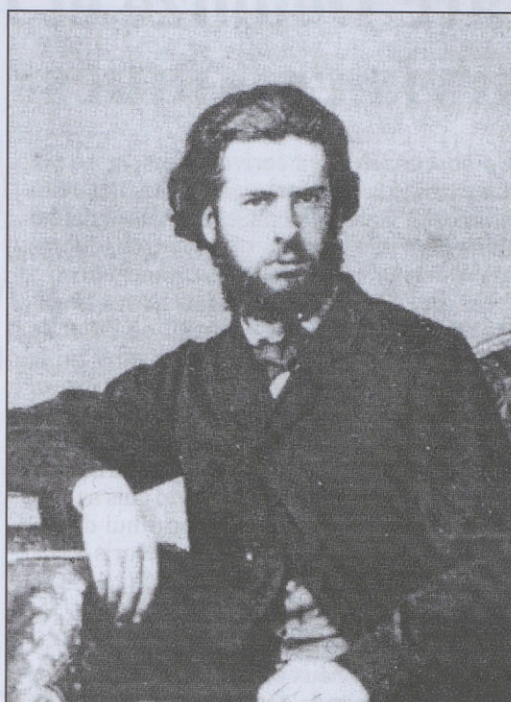
Cette belle aventure a commencé dans la rue, à Martigues, et s'est poursuivie par la création d'un événement – qui a voyagé pendant plus de vingt ans dans divers lieux de la planète : *Tonalités - des écri-*

18^e

HISTOIRE

Un héros méconnu de la Commune : Theisz, le bronzier de la rue de Jessaint

Dans l'insurrection de la Commune de Paris, en 1871, nombre d'habitants du 18^e jouèrent un rôle important. Dans ce numéro et le suivant, nous évoquerons l'un d'eux, Albert Theisz – et nous parlerons aussi de son ami Varlin, une des plus hautes figures de la Commune, qui fut tué sur la Butte.



Albert Theisz et Eugène Varlin, photographiés tous deux en 1871.

Albert Theisz exerçait son métier de ciseleur sur bronze au 12 rue de Jessaint dans le 18^e. C'était, écrit un témoin, Da Costa, «un petit homme à barbe rouge, au regard vif et doux, à la physionomie animée par cette étincelle de l'œil qui décèle l'intelligence». Albert Theisz fut en 1871 un des héros de la Commune de Paris, un des 79 élus du Conseil communal. Il faisait partie de la commission du Travail et de l'Industrie, et fut nommé directeur de la Poste.

Il est peu connu maintenant : la mémoire historique succombe parfois, comme les grands médias, aux attraits du spectaculaire. Les proclamations exaltées, les coups d'éclat, le bruit de la mitraille, voilà ce qui brille. Or Theisz n'était pas un de ces orateurs flamboyants qui s'illustraient sur les scènes et les tréteaux, ni un chef militaire. Il était travailleur, profondément honnête, remarquable organisateur, ne cherchant pas à se mettre en avant, «sobre de paroles mais s'exprimant avec clarté», dit Da Costa.

Ses interventions dans les réunions pesaient d'un grand poids. Dans les six ou sept années précédentes il avait été un des principaux animateurs du mouvement ouvrier en train de s'organiser. Une activité infatigable, du courage au jour le jour, c'est cela qui a fait de Theisz et de ses amis des porteurs d'avenir.

Autour du "Comité de salut public"

Commencée le 18 mars 1871 sur les hauteurs de Montmartre, l'insurrection de la Commune a pris fin le 27 mai avec la mort des derniers combattants, fusillés dans le cimetière du Père-Lachaise. Deux mois et quelques jours seulement, et pourtant quelle trace dans l'Histoire !

Il y a une légende romantique de la Commune de Paris. Il y a aussi une histoire politique, plus prosaïque : on découvre que ces hommes, unis par une même volonté de renverser la société d'injustice, n'avaient pas pour autant les mêmes idées. Ils se sont souvent affrontés dans des débats houleux, parfois interminables et stériles, mais

qui reflétaient des projets politiques différents, des façons différentes de concevoir les nouveaux rapports sociaux à construire.

Ce fut le cas notamment au deuxième mois de la Commune, quand une majorité créa un *Comité de salut public* qui devait concentrer le pouvoir entre les mains de quelques hommes. Le 15 mai, une minorité de vingt-trois élus refusa cette décision, qu'elle considérait comme un pas vers la dictature, et décida de ne plus siéger. Theisz était l'un d'eux.

"Internationalistes" et blanquistes

Parmi les vingt-trois figurent Theisz (ouvrier bronzier), Varlin (ouvrier relieur), Fränkel (ouvrier bijoutier), Lefrançais (instituteur), Benoît Malon (commis-libraire), Serrailier (ouvrier bottier), Pindy (ouvrier menuisier), Arnould (employé), Gérardin (peintre en bâtiment), tous membres de l'*Association internationale des travailleurs*. Ils professaient des idées que l'on qualifierait aujourd'hui d'*auto-gestionnaires*. Ils plaçaient les questions sociales en tête de leurs préoccupations, bien avant la question du pouvoir politique.

En face d'eux, un autre groupe organisé : les *blanquistes*, du nom de leur leader, le vieux combattant Auguste Blanqui. Celui-ci militait depuis 1827 aux avant-postes de l'opposition. Il avait passé pour cela vingt-trois années de sa vie en prison. C'était un homme de complots. Il pensait que la révolution se déclencherait sous l'action d'une avant-garde de militants organisés quasi-militairement.

Il s'intéressait peu aux problèmes sociaux. À ses yeux, quand le pouvoir ancien serait renversé, le peuple élaborerait lui-même, quasi-automatiquement, ses institutions.

Au sein de la Commune, le blanquiste Eudes fut un des principaux responsables militaires, les blanquistes Rigault et Théophile Ferré (celui-ci, élu du 18^e) furent les chefs de la police. Ces choix étaient significatifs.

Les blanquistes trouvaient que les "internationalistes", comme on les appelait, n'étaient pas assez fermes dans le combat contre l'ennemi.

Au contraire, pour Theisz, Varlin et leurs amis, changer les rapports sociaux ne pourrait pas se faire seulement à travers une prise de pouvoir par la force. Ne se fixer que cela comme objectif, c'était courir le risque de remplacer les anciens maîtres par de nouveaux.

Ces divergences ne sont pas seulement un point d'histoire de ce moment-là. On retrouvera ces façons opposées de concevoir l'action politique tout au long du siècle qui va suivre.

Réconciliés sur les barricades

Il faut cependant éviter la vision caricaturale d'une assemblée de la Commune divisée en tendances figées. Les *internationalistes* n'étaient pas unanimes : exemple, l'ouvrier cordonnier Simon Dereure (élu du 18^e), membre lui aussi de l'*Association internationale des travailleurs*, se rangea presque constamment parmi les partisans d'une concentration du pouvoir au sein de la Commune. Inversement, le blanquiste Tridon fit partie des 23 de la minorité lors du vote sur le *Comité de salut public*.

Entre eux, on trouvait un grand nombre d'hommes qui penchèrent tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre selon les problèmes en débat. Beaucoup n'avaient en tête que les souvenirs exaltants de la "Grande Révolution" de 1789 et 1793. Il y avait aussi un bloc de vingt-cinq intellectuels (écrivains ou journalistes, professeurs, avocats, médecins, etc.).

Et puis ils y avait des forces extérieures à l'assemblée élue : les chefs de la Garde nationale, les animateurs des "clubs" de débats (parmi lesquels des femmes, telle Louise Michel)...

Tous les "communards" se réconcilièrent cependant lorsque, le 23 mai, l'armée "versaillaise" entra dans Paris et entreprit la reconquête, massacrant tout ce qui semblait suspect. Ils se retrouvèrent côte à côte sur les barricades.

Les souvenirs de 1848

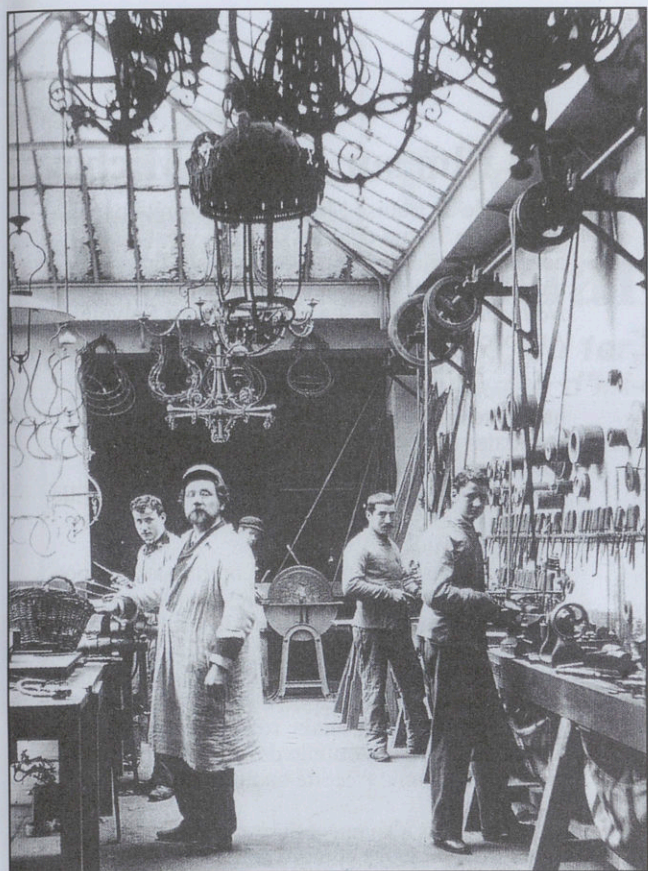
Retour en arrière. Theisz, c'est un nom de l'Alsace, d'où étaient originaires les parents de notre héros. Ils avaient émigré à Boulogne-sur-Mer et c'est là, le 13 février 1839, que naît Albert Theisz. En 1844, la famille s'installe à Paris, 12 boulevard de la Chapelle (18^e). Albert passe là son enfance, près des voies ferrées construites depuis peu.

Il a 9 ans quand éclate la Révolution de février 1848 et que naît la Deuxième République. Quatre mois plus tard, le gouvernement de cette même République écrase dans le sang la révolte des ouvriers qui réclamaient «du travail et du pain». Dans le quartier de La Chapelle, des barricades sont dressées, les ouvriers des chemins de fer sont à la tête de ceux qui résistent à l'armée, fusil à la main. De tels événements marquent durablement la mémoire d'un enfant.

En 1851, Albert Theisz, 12 ans, quitte l'école et entre en apprentissage dans un atelier de ciseleur sur bronze. L'année suivante, un coup d'État permettra à Napoléon III de se proclamer empereur.

À cette époque, on trouve dans les appartements bourgeois de Paris une foule d'objets en

**Ceux de la
Commune ne
pensaient pas
tous pareil.**



Un atelier de bronziers. Cette photo a été prise à la fin du XIXe siècle, mais le cadre de travail n'avait pas changé depuis l'époque où Theisz travaillait dans un atelier semblable.

bronze : lustres, pendules, candélabres, poignées de portes, statuettes... Dans les rues, les lampadaires à gaz, les sculptures célébrant les grands hommes ou les grandes vertus, les décors des monuments (tel l'Opéra) : encore du bronze. Les ouvriers de cette industrie, nombreux, sont pour la plupart des ouvriers qualifiés, souvent soucieux de perfectionner leur instruction.

Albert Theisz s'inscrit aux cours du soir de l'Institut philotechnique. Il y étudie le français (il obtient dans cette matière un troisième prix et une médaille... de bronze), les mathématiques, l'histoire. Il rencontre là Eugène Varlin, un ouvrier relieur du même âge que lui, 21 ans, qui va devenir son meilleur ami.

La dure condition ouvrière

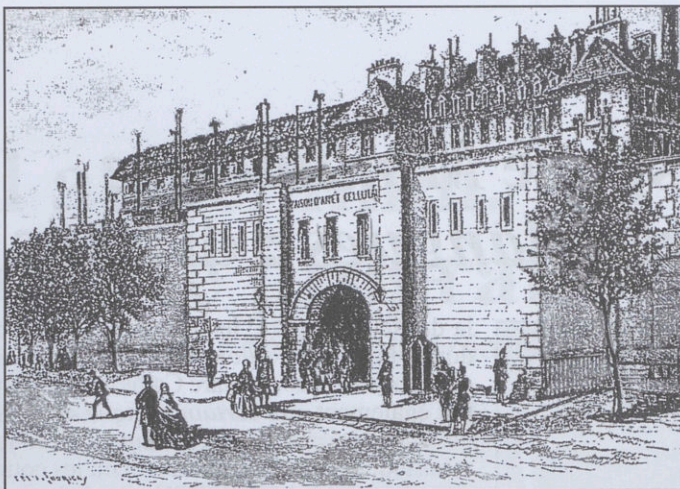
En ce temps, la condition ouvrière est très dure. Bas salaires, aucune garantie d'emploi, aucun système de protection sociale, pas de retraites, pas d'allocations chômage : ils sont à la merci des patrons qui peuvent du jour au lendemain les condamner à la misère totale. Les syndicats de salariés sont interdits (mais les syndicats patronaux autorisés).

Faire grève est un délit pénal. Ce qui est condamné, ce n'est pas d'avoir arrêté le travail, c'est de s'être entendus à plusieurs pour cela : la loi parle de "délict de coalition"... Le salarié isolé dans son rapport avec l'employeur, c'est le rêve de la plupart des patrons. Malgré cela, le mouvement ouvrier s'organise, bien que de façon dispersée et souterraine.

Le Manifeste des soixante

En 1862, Albert Theisz et Eugène Varlin sont au nombre des représentants ouvriers qui se rendent à l'Exposition universelle à Londres et qui prennent contact avec les ouvriers anglais. À leur retour, ces hommes présentent un rapport à des réunions de délégués dans chaque corps de métier.

Faisant état de la supériorité des fabrications anglaises, ils demandent des investissements pour le perfectionnement de l'outillage, une meilleure formation des ouvriers, et aussi une augmentation générale des salaires, une réduction à dix



La prison de Mazas (qui était située en face de la gare de Lyon). Theisz y a été enfermé quatre mois en 1870 : la vie de militant syndicaliste n'était pas sans risque.

heures par jour de la durée maximale de travail (au lieu des douze heures fréquemment pratiquées), le droit de coalition, des coopératives de consommation. Ils préconisent des caisses d'assurance contre le chômage, des chambres syndicales aptes à discuter avec le patronat.

En 1864, un "manifeste", signé des noms de soixante ouvriers, proclame : «On répète qu'il n'y a plus de classes, mais nous, qui n'avons d'autres propriétés que nos bras, nous qui subissons l'arbitraire du capital, nous qui vivons sous des lois d'exception, il nous est bien difficile de croire à cette affirmation.»

Les revendications sont énumérées : abrogation de l'article 1781 du code civil (qui dit : «En matière de contrat de salaires, le maître est cru sur son affirmation»), abrogation de la loi qui punit les "coalitions", autorisation des syndicats, etc. Ce "Manifeste des soixante" a un grand retentissement.

L'empereur a-t-il compris ? En 1864, première brèche dans la législation répressive, la grève cesse d'être un délit punissable de prison (mais elle reste une cause possible de licenciement).

En 1864 encore, éclate une grève des ouvriers bronziers, victorieuse : relèvement des salaires, diminution des heures de travail. Une Société de secours mutuel et de solidarité des ouvriers du bronze est créée ; derrière ce nom se cache un véritable syndicat, il appelle les ouvriers à boycotter les patrons qui augmenteraient les horaires. Theisz, 25 ans, y milite.

Karl Marx et les Français

Toujours en 1864, à Londres, au Saint-Martin's Hall, est créée l'Association internationale des travailleurs. Des ouvriers français, signataires du "Manifeste des soixante", y participent. Et quelques mois plus tard s'ouvre à Paris, rue des Gravilliers (3e), le premier bureau français de l'Internationale.

Theisz y adhère dès janvier 1865. Sa carte porte le numéro 64. Varlin en fait partie aussi et y jouera un rôle de premier plan.

Cette "Première Internationale", c'est quoi ? Une société de pensée, un lieu de confrontation d'expériences, de débats sur les questions sociales et politiques. Karl Marx, un des fondateurs, cherche à y imposer ses théories, mais tous ne le suivent pas. Les débats sont vifs. Nous y reviendrons dans la suite de ce récit.

Les adhérents français, notamment, sont loin des conceptions de Marx. Eux, ils cherchent d'abord, pour le moment, à imaginer ce que peuvent être des organisations syndicales de salariés dépassant le cadre du métier ou du quartier...

Varlin le relieur

Les yeux noirs, cheveux et barbe noirs, Eugène Varlin est plutôt bel homme. Il sait parfois quitter son air sérieux pour chanter et danser. Il fait partie d'une chorale et collectionne les recueils de chansons populaires. Les femmes l'aiment et il aime les femmes. Et contrairement à bien d'au-



Théophile Ferré, élu du 18e, blanquiste, chef de la police de la Commune. (Dessin de Bertall.)

tres, il milite pour l'égalité totale entre les hommes et les femmes, notamment au travail.

En 1864, il a repris les cours du soir, il étudie l'économie et le droit, notamment le statut des coopératives et le droit d'association.

Août 1864, grève des relieurs. Varlin est un des principaux organisateurs, avec, pour la première fois, une femme parmi les délégués, Nathalie Lemel, 37 ans, mariée et mère de trois enfants (qui, elle aussi, jouera un rôle important pendant la Commune).

Avec Nathalie Lemel, Varlin fonde une coopérative de consommation, la Marmite, qui en 1869 groupera 8 000 adhérents et animera plusieurs restaurants populaires à bon marché. La Marmite continuera à fonctionner durant le siège de Paris par les Prussiens, dans le terrible hiver 1870-71, permettant à nombre de gens (par quels miracles d'ingéniosité ?) de ne pas mourir de faim.

En même temps, il poursuit son activité dans le mouvement syndical, dont il va devenir un des orateurs les plus connus. Il voyage partout en province. En 1868, il tiendra plus de trois cents réunions en neuf mois... Essayer de retracer son emploi du temps donne le tournis.

Échec aux patrons bronziers

Chez les bronziers, où en est-on ? Le syndicat patronal, l'Association des fabricants du bronze, a réagi à la création de la Société des ouvriers. Par une circulaire affichée au début de 1867 dans 129 entreprises, les employeurs interdisent à leurs salariés d'y adhérer. Ils dénoncent ces «prétendus délégués qui viennent s'interposer entre les fabricants et les ouvriers» et dont «l'intervention constitue une oppression et une atteinte au libre exercice de l'industrie et du travail» !

Ils menacent de recourir au lock-out si la Société des ouvriers n'est pas dissoute le 25 février. Et le 25 février, en effet, les patrons ferment les ateliers. Ils pensent qu'il suffira de quelques jours pour que les salariés, tête basse, rentrent sous leur autorité. Mauvais calcul : les ouvriers répondent par la grève.

Elle dure un mois. Fait remarquable : immédiatement les travailleurs d'autres branches d'activité viennent à l'aide. Le syndicat des ferblantiers, celui des typographes, celui des mécaniciens (sous l'impulsion notamment de Jules Joffrin), et des chambres syndicales de province, et même le bureau central de l'Association internationale des travailleurs à Londres, tous prêtent des fonds. Chaque bronzier gréviste touche 20 francs par semaine pour remplacer les salaires perdus.

Les patrons capitulent. Des augmentations de salaires sont accordées, allant dans certaines entreprises jusqu'à 25 %, et l'existence de la Société ouvrière (qui est passée à six mille adhérents) est admise comme interlocuteur.

Aux élections qui ont lieu peu après dans la Société des ouvriers du bronze, Theisz est élu membre du comité directeur à l'unanimité.

Noël Monier
(À suivre)

18^e

CULTURE

Espace Montmartre art et langues : dix ans



Catherine Diamant

Gym douce au gymnase Ronsard.

Espace Montmartre art et langues fête ses dix ans cette année. Cours de danse, gym douce et, par ailleurs, initiation à l'anglais et à l'italien : l'association dispense ses talents aux enfants, dès trois ans et demi, et aux adultes, y compris ceux ou celles qui frôlent ou dépassent même les quatre-vingt dix ans.

Elle a été fondée en 1990 par Catherine Diamant, une artiste polyvalente : ancienne élève du Conservatoire d'art dramatique de Paris, danseuse et comédienne professionnelle mais titulaire également de diplômes universitaires en art, littérature et italien.

Au départ, l'association jouait sur trois tableaux :

la danse, le théâtre, les langues. Elle a abandonné le théâtre. «*Il existe beaucoup de cours déjà dans le 18e*», déclare Catherine qui déploie également «*un certain manque de sérieux, de régularité de certains pratiquants*» et aussi, et surtout, l'inadaptation du lieu où les cours se déroulaient, les locaux de l'école de jazz de la rue Doudeauville.

En revanche, danse, danse, danse. Cela marche très bien avec de plus en plus d'adeptes et une multitude de cours pour tous les âges et tous les goûts : éveil, expression, danse classique ou contemporaine et maintenant modern' jazz. Catherine Diamant est relayée, notamment pour cette activité par Irène Bense, une chorégraphe, étoile d'or de danse claquettes qui fait découvrir aux enfants de 8 à 12 ans l'univers de la comédie musicale américaine.

Tous ces cours ont lieu au gymnase Ronsard, dans une salle du premier étage, «*ce qui fut une chance car ils purent continuer à se dérouler sans problème pendant la période où le gymnase fut centre de vaccination grippale et sa grande salle du bas fermée aux sportifs*».

Quelques cours de gym douce également au gymnase et, depuis quelques mois, au nouveau centre de la cité Traëger. Toutefois, l'essentiel de ces exercices se fait, depuis six ans déjà, à l'hôpital Bretonneau en liaison avec le Point Émeraude : quatre cours par semaine, dont l'un réservé aux personnes à mobilité réduite, et un cinquième, deux fois par semaine, pour le personnel de l'hôpital. Les cours affichent complet.

Par ailleurs, l'association continue à enseigner l'anglais et l'italien. Catherine se charge de l'italien. L'anglais (huit cours pour enfants et deux pour adultes) est dispensé par Lindie Arène, une Sud-Africaine dont c'est la langue maternelle. Ils ont lieu au Centre d'accueil franco-japonais, 35 rue Lamarck.

L'absence de locaux spécifiques (le siège est chez Catherine Diamant) est un problème mais l'association persiste et se développe. Quant à Catherine, elle trouve encore le temps de suivre depuis cette rentrée universitaire des cours de philosophie à Tolbiac.

□ 142 rue Marcadet. 01 42 55 17 57.

Un film sur Louise Michel

Le rôle de Louise Michel est interprété par Sylvie Testud dans un film qui vient d'être achevé et qui doit être programmé sur France 3 dans la semaine du 3 au 8 mars : *Louise Michel en Nouvelle-Calédonie*. La réalisatrice est Solveig Amspach, d'origine islandaise.

Après l'écrasement de l'insurrection la Commune de Paris en mai 1871, Louise Michel, habitante du 18e et héroïne de la Commune, fit partie des quarante mille communards faits prisonniers, et des quelque 4 500 condamnés à la déportation au bagne de Nouvelle-Calédonie. Elle y arriva en décembre 1873, elle y resta jusqu'à l'amnistie, fin 1880.

Elle fut parmi les très rares communards déportés qui s'intéressèrent au sort des Canaques, premiers habitants de cette terre et dépouillés de tout par la colonisation. Lorsque le régime de déportation devint moins sévère pour elle, elle ouvrit une école pour les enfants canaques. Elle apprit la langue de la région de Canala, recueillit des *Légendes canaques* qu'elle devait plus tard publier en volume (réédité en 2006 aux éditions Cartouche).

En 1878 les Canaques se révoltèrent, sous la conduite d'un jeune chef, Ataï. La répression de l'armée coloniale fut terrible. Louise s'en indigna : pour elle, ils étaient des hommes, des opprimés, et non des "sauvages"... ■

Mars 2010

ESPACE CANOPY
galerie et espace culturel

> du 4 mars au 5 avril :
Exposition
Denis Herelle
Vernissage jeudi 4 mars 19-22h

> vendredi 18 mars 15h:
sortie culturelle conviviale
"Paris Inondé 1910"

> vendredi 19 mars:
Scène ouverte de SLAM POESIE
entrée libre. Avec Universlam
de 20h30 à 23h30

Infoline : 01 40 34 47 12

Samedi 14h-20h (café ouvert le samedi)
Mercredi, jeudi, vendredi 14h à 19h30

19 rue Pajol ! place de la chapelle

À découper ou recopier

Vous voulez nous soutenir ? Abonnez-vous !

☐ Je m'abonne pour un an (onze numéros) :
23 €

☐ Je m'abonne et j'adhère à l'association
des Amis du 18e du mois : 39 €
(23 € abonnement + 16 € cotisation)

☐ Je souscris un abonnement de soutien :
un an 80 € (23 € abonnement + 57 € cotisation)

☐ Je me réabonne pour un an (11 numéros) :
23 €

☐ Je me réabonne et j'adhère à l'association
des Amis du 18e du mois : 39 €
(23 € abonnement + 16 € cotisation)

☐ Abonnement à l'étranger :
26 €

Remplir en lettres majuscules et envoyer avec le chèque à l'ordre de "Les Amis du 18e du mois", 76 rue Marcadet, 75018 Paris :

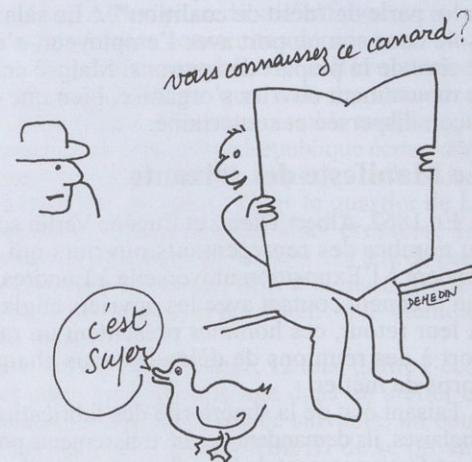
NOM : Prénom :

Adresse :

..... E mail :

Si vous souhaitez recevoir une facture, veuillez cocher la case ci-après : ☐

Toute correspondance concernant les abonnements (changement d'adresse, réclamation, demande de facture, etc.) doit être envoyée par écrit. Merci.



18^e

CULTURE

Festival au féminin, demandez le programme

Une semaine de spectacles, du 1^{er} au 8 mars, pour célébrer la créativité des femmes et promouvoir les artistes d'ici et d'ailleurs.



Pierre René Worms



Hinrich Wulff



Jean-Michel Equet/Vudici

Deux chanteuses, la Tchadienne Mounira Mitchala, et Norig, la Catalane.

La création artistique se conjugue au féminin, du 1^{er} au 8 mars, lors du festival annuel organisé par l'association *Graines de soleil* pour célébrer le talent des femmes et valoriser leur place dans le milieu des arts, pour valoriser aussi le quartier où se déroule l'essentiel de la manifestation, la Goutte d'Or.

Cette année, pour sa septième édition, le thème choisi est l'émergence : nouveaux artistes, nouvelles approches, nouveaux regards, sans négliger cependant l'héritage des artistes confirmés.

Directrice artistique 2010, la metteuse en scène Laëtitia Guédon, a sélectionné un programme éclectique : théâtre, danse, musique, contes, débats, ateliers d'expression, expositions... Les festivités se déroulent entre le *Lavoir moderne parisien* (LMP), l'*Olympic-café*, le centre musical Barbara, le restaurant *Chez Nadjet*, 19 rue Polonceau, et l'*Échomusée*, 21 rue Cavé, avec une incursion à Montmartre au théâtre de la *Manufacture des Abbesses*.

Voici le programme.

Lundi 1^{er} mars

• 18 h 30, inauguration des **expositions** qui durent tout le festival :

Au LMP, *Femme & Fame*, peintures de Lazoo, artiste venu du graf. Durant la manifestation, il réalisera en direct une grande toile qui sera vendue aux enchères, dimanche 7 mars.

Au LMP et Chez Nadjet, *Goutte de femmes*, photos de Mireille Besnard, portraits de créatrices habitant, comme elle, la Goutte d'Or

• 19 h 30, hall du LMP, premier intermède musical (il y en aura tous les soirs) donné par les trois musiciennes-poètes de *POUF (Petite organisation ultra féminine)*.

• 21 h 30 au LMP, premier concert du festival : *Norig* chante le mal d'amour façon tango ou jazz manouche.

Mardi 2 mars

• De 15 h 30 à 20 h, à la Manufacture, **lectures mises en scène** : *Vénus* de Suzan Lori Parks, l'histoire d'une jeune Sud-Africaine exhibée comme bête de foire au XIX^e siècle à Londres et à Paris, *Là-bas, c'est bien aussi*, écriture collective, *La dernière lettre* de Vassili Grossman, missive à sa femme d'un juif enfermé dans le ghetto et sachant qu'il va mourir (mise en lecture de Laëtitia Guédon).

• 20 h 30 au LMP, *Réception*, pièce de théâtre de Serge Valletti (une nuit de folie à l'accueil d'un hôtel de province).

• 21 h, à l'Olympic-café, *Karine Mazel Noury*, conteuse, avec *Le chant de la femme du combattant*, une histoire qui se passa au Vietnam au XV^e siècle.

Mercredi 3 mars

• 14 h, au LMP, *Compagnies émergentes, comment se financer ?*, débat entre jeunes compagnies et institutions.

• 20 h 30, au LMP, *H2O*, spectacle joué et dansé, mis en scène par la chorégraphe Yano Iatridès, un cri de joie, un coup de gueule contre les homos pas très sapiens que nous sommes.

• 20 h 30, au centre Barbara, *Erika et Emigrante*, ovni musical métissé avec trois musiciens et la voix d'Erika Serre, puis *Mounira Mitchala*, jeune chanteuse tchadienne à la voix exceptionnelle.

• 20 h 30, à l'Olympic café, *Mam'Sika*, conteuse, vous fait voyager dans l'ailleurs et le différent

• 20 h 30, à l'Échomusée, *Si l'âme de Barbès*, collectif de *Slam ô féminin* et scène ouverte.

Jeudi 4 mars

• 20 h 30 au LMP, *Qu'est-ce qu'on va faire de toi ?*, dîner-théâtre, écriture et mise en scène par

La conteuse Mam' Sika.

Hélène François et Émilie Vandenameel.

• 20 h 30, au centre Barbara, *Pilôt*, musique électro punk pop, puis *Da Cruz*, Brésilienne dont les rythmes Bossa Nova flirtent avec jazz et funk.

Vendredi 5 mars

• 14 h, au LMP, *Héritage de créatrices*, débat avec témoignages de femmes metteurs en scène.

• 20 h 30 au LMP, *Derniers remords avant l'oubli*, pièce de Jean-Luc Lagarce.

• 21 h, à l'Olympic-café, *Emel Matlouthi*, auteur compositeur chanteur tunisien, alliant musique traditionnelle, folk et reggae.

Samedi 6 mars

• 20 h 30, au LMP, *Bintou*, de Koffi Kwahulé, mise en scène de Laëtitia Guédon. L'histoire d'une ado noire immigrée, chef de gang de garçons, une tragédie urbaine.

• 21 h à l'Olympic-café, *Buridane*. Elle chante et s'accompagne à la guitare. Voix sans artifice pour des chansons subtiles.

Dimanche 7 mars

• 12 h 30 à 16 h 30, à la Manufacture, *L'humanité de demain*, lecture mise en espace du texte lauréat d'un concours d'écriture dramatique ouvert aux moins de 20 ans, en amont du festival.

• 18 h, au LMP, *Elle n'est*, pièce écrite mise en scène et interprétée par Adeline Walter.

Lundi 8 mars

• 14 h, au LMP, *Paroles de femmes*, restitution des ateliers-théâtre des femmes en alphabétisation à *Accueil Goutte d'Or*. Puis film de Mounia Meddour, *La cuisine en héritage*, sur la transmission de mère en fille des savoir-faire au Maroc.

• 20 h 30, au LMP, *Femmes de paroles*, spectacle de slam, chansons, théâtre et danse par D' de Kabal.

Après le festival

• 20 h 30, au LMP, du 9 au 13 mars, *Le Dît de l'impétrance*, d'Enzo Cormann, mise en scène de Thissa d'Avila Bensalh. Deux monologues et un dialogue pour dire le sens du métier d'acteur et son rôle dans la société.

□ Rens. : Graines de soleil. 7 rue de la Charbonnière. 01 46 06 08 05. grainesdesoleil@hotmail.com

Au Théâtre de Dix Heures Une vie sur mesure de et par Cédric Chapuis

• 36 boulevard de Clichy. 01 46 06 10 17. Jusqu'au 31 mars.



À cette heure-là, 20 heures 30 au Dix-Heures, nous étions habitués à Isabeau De R, mais Isabeau est partie en tournée. Cédric en a profité pour piquer sa place... au grand bonheur de celles et ceux qui assistent à ce one man show en mesure, bien cadencé.

À travers l'histoire d'une passion, Cédric Chapuis raconte toutes les passions. Son personnage, Adrien Lepage, ne vit, ne respire, ne pense qu'à travers son addiction profonde : sa batterie. Ni idiot, ni attardé,

Adrien est juste différent et prêt à vous faire une petite place dans son univers où la musique est aussi importante que l'air qu'il respire.

La fougue, l'amour, la peur, la terreur, le suspense, le bonheur, la poésie, la liberté, voilà ce que nous insuffle Adrien, cet adolescent dont l'innocence naïve va lui jouer des tours : brimades de ses parents, voisins, professeurs et petits camarades. Le tout accompagné de quelques rétrospectives bien choisies. On revisite le solfège, Armstrong, la samba

et le carnaval de Rio, entre autres, à travers des solos de batterie à vous couper le souffle.

Cédric jongle entre narration et percussions, il nous embarque, nous régale et au moment opportun, il nous gifle en dévoilant le cruel de son histoire. Son humanisme, sa prestation complète : tour à tour auteur, acteur ou musicien, il est remarquable. En plus, ce jeune homme, a un charme fou.

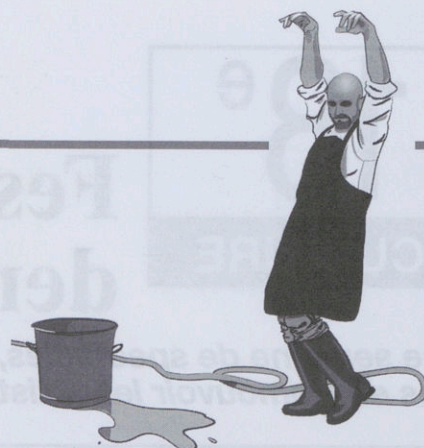
C'est sa première apparition à Paris. Ce Toulousain, titulaire d'un BTS de tourisme, a animé quelques clubs de vacances dans le cadre de ses occupations professionnelles, il est donc monté sur les planches, il est "virussé".

Avec sa compagnie *Scènes plurielles*, il a monté sept spectacles présentés dans le Sud-Ouest et le Sud-Est de la France. Sa prestation au festival d'Avignon l'an dernier (avec ce qu'il nous présente au Dix Heures) a séduit et lui permet de recommencer une "tendre vie sur mesure", de reconstruire un autre parcours.

Michel Cyprien

□ Mardi à samedi à 20 h 30.

■ **Également au Dix Heures :**
• **Vérino**, mar. à sam. 19 h. • **Anthony Joubert**, mar. à sam. 22 h.



À l'Étoile du nord

Ismail-Hamlet

De Hakim Marzoughi

Du 8 au 27 mars

Ismail est laveur de cadavres. Aujourd'hui, il va préparer le corps de son oncle Abou Saïd, décédé. Mais Abou Saïd était indirectement responsable de la mort du père d'Ismail, et il a ensuite épousé la mère d'Ismail, et si Ismail est aujourd'hui pauvre, s'il vit avec une femme laide et muette, il en attribue la faute à Abou Saïd. Oui, bien sûr, cela vous rappelle Hamlet...

Hakim Marzoughi, l'auteur, d'origine tunisienne, vit aujourd'hui à Damas où il a fondé la troupe du *Théâtre du trottoir*. Cette pièce a reçu le prix du meilleur texte et celui de la mise en scène au festival de Carthage en 1998. Elle est ici adaptée par Christian Siméon et mise en scène par Jean Macqueron. Christophe Garcia l'interprète, seul en scène.

Des rencontres et des lectures de poèmes d'auteurs arabes sont prévues autour de la pièce.

□ 16 rue Georgette-Agutte. 01 42 26 47 47.

Au Théâtre Pixel

L'histoire des ours panda

racontée par un saxophoniste qui a une petite amie à Francfort

de Matei Visniec

Jusqu'au 29 avril

Matei Visniec, né en Roumanie en 1956, devenu français, a écrit de nombreuses pièces depuis 1984. Il est aussi poète, et journaliste à Radio-France-internationale.

Cette *Histoire des ours panda*, une de ses œuvres les plus connues, a déjà été présentée dans notre arrondissement, au Ciné-13-Théâtre, il y a deux ans, et le hasard veut qu'elle soit, ce mois-ci, à l'affiche de deux autres salles : au Pixel (mise en scène d'Alexandra Gobillot et Jérôme Tomray) et à la Reine blanche (mise en scène François Berdeaux).

L'histoire : un homme, dans son lit, se réveille un matin au côté d'une inconnue. Il va tenter de la connaître. Elle lui accorde neuf nuits pour y parvenir. Neuf nuits, neuf secondes, neuf battements de cœur, neuf fois une vie... Les nuits l'entraînent dans une troublante histoire d'amour qui le mènera bien plus loin que son simple désir.

C'est une belle pièce. Tout dépend de la mise en scène et de l'interprétation. Il semble qu'au Pixel elle soit traitée dans un registre plus intimiste (qui n'exclut pas l'humour), et à la Reine blanche (voir page 21) dans un mélange de théâtre, cirque, hip-hop, danse contemporaine avec ce qu'il faut de prouesses acrobatiques, et chant lyrique.

■ **Également au Pixel :** • Les pièces courtes de Carole Fréchet. • **Le nid du rossignol**, comédie. • **Les saisons de l'amour** (paroles de grands auteurs). • **En boucle** (dix scènes du jeu de séduction). • **Tu m'aimes comment ?**, comédie. • **La poule à facettes**, improvisation.

□ 18 rue Championnet. 01 42 54 00 92.

Au Funambule de Montmartre Une fable sans importance

• De Charles Decroix, mise en scène Clémence Weill. Jusqu'au 21 mars. 53 rue des Saules. 01 42 23 88 83.

Critique, sarcastique, cynique, pessimiste, désespérément lucide... tel était Oscar Wilde, l'auteur d'*Une femme sans importance* et de *L'importance d'être Constant*. Critique, sarcastique, cynique, etc., ainsi se présente *Une fable sans importance ou l'importance d'être Oscar Wilde*, pièce écrite et mise en musique par Charles Decroix, cent dix ans après la mort du poète et dramaturge irlandais, en hommage à sa vie et son œuvre.

Il était une fois un jeune homme banal, existant médiocrement. Une voyante lui révèle qu'il serait la réincarnation d'Oscar Wilde. Oscar qui ? Le jeune homme commence par lire toute l'œuvre de Wilde, puis il décide de se métamorphoser en dandy fin de siècle : chevelure romantique, gilet satiné, cape, haut-de-forme, cigarette au bout des doigts, allure dégagée et regard fier. (Nikola Carton est parfait, en avatar d'Oscar, légèrement infatué de lui-même.)

Notre jeune homme se met également à vivre à la manière de..., copiant son maître jusqu'à cultiver ces amitiés particulières alors interdites et qui valurent à Oscar Wilde deux ans de prison et un exil à Paris.

Pas d'histoire à proprement parler mais un soliloque, ou plutôt une adresse à la salle, accompagnée au piano par Charles Decroix lui-même,



et ponctuée de quelques chansons. Le texte est d'aujourd'hui mais inspiré du style de Wilde, tantôt châtié et précieux, tantôt presque trivial. Les aphorismes jetés par l'acteur pourraient être du Wilde. Les considérations sur la société et ses conventions, les hommes, les femmes (qui n'ont rien à dire mais le disent avec tant de charme), ceux qui ne sont qu'artificiels et ceux dont la "morale" attende à la liberté, sont d'une autre époque et de la nôtre tout autant.

Intermède burlesque : une jeune fille surgit dans la salle et distribue des balles de mousse, qu'elle qualifie de tomates bien juteuses, aux

spectateurs qui les lancent sur le malheureux acteur : la pièce est légère et profonde, une fable finalement aussi importante que la femme, dite sans importance car étrangère à la gentry, du théâtre d'Oscar Wilde.

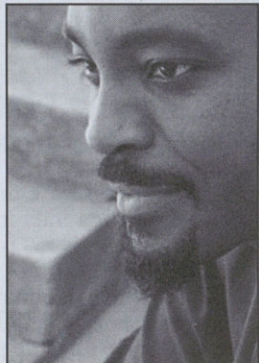
M.-P. L.

□ Du jeudi au samedi à 20 h, le dimanche à 18 h.

■ **Également au Funambule :**
• **Vos deux vils** (Mais n'te promène donc pas toute nue, et Les Boulingrins). • **Les tentations électorales**, jusqu'au 2 mai. • **Aime-moi**, du 8 mars au 31 mars. • **Quand X rencontre Y**, reprise, du 8 mars au 2 mai.

À la Reine blanche

■ **Champs de sons** : Un jeune garçon a passé les trois premières années de sa vie auprès du vieux Wintaka, pour qui l'univers était un immense champ d'une beauté sans limites, gorgé de sons magiques. Puis le garçon grandit, découvre d'autres manières de concevoir l'univers... **Emil Abossolo-Mbo**, entouré des personnages de l'histoire qu'il conte, et d'instruments à transmettre des sons, plonge dans le bouillonnement des souvenirs. (Les 7, 14, 21 et 28 mars à 15 h 30.)



Emil Abossolo-Mbo

■ **Iphigénie à Aulis**, d'Euripide : Les Grecs se préparent à la guerre contre les Troyens. Mais leur flotte est bloquée dans le port d'Aulis, faute de vent. Un oracle ordonne qu'Agamemnon, chef des Grecs, sacrifie sur l'autel sa propre fille, Iphigénie. Le thème de la tragédie antique d'Euripide est traité ici de façon moderne, dans une ambiance résolument festive, ce thème qui parle des martyrs de la guerre, des conflits politiques et des drames familiaux. Un pari audacieux. (9 et 16 mars 18 h, et 10, 24, 31 mars 21 h.)

■ **Également** : • **Les ours panda** (voir page 20, à propos du Pixel). • **L'âme orale de l'Histoire**, slam. • **Capitaine des cabarets**, qui continue chaque mois. • Etc.

□ La Reine blanche, 2 bis passage Ruelle. 01 40 05 06 96.

Au Théâtre Ouvert

Le Vélo, et **Pourrie, une vie de princesse** de Sofia Fredén
Du 8 au 27 mars

Après une première représentation en février 2008 de *Main dans la main*, Edouard Signolet met de nouveau en scène deux pièces de l'auteur et dramaturge suédoise Sofia Fredén. Ce sont deux variations sur un même thème : le besoin de liberté, mais dans un cadre social et un registre littéraire différents.

Dans *Le Vélo*, Atma vit dans un immeuble qui nous renvoie à une réalité citadine défavorisée. Le vélo que lui offre sa sœur est l'occasion de rencontres et de découvertes improbables.

Quant à Eugénie, petite princesse de 9 ans, dans *Pourrie, une vie de princesse*, elle vit un conte de fée à l'envers, au sein d'une famille royale et châtelaine ultra-conservatrice, et rêve d'une vie "normale".



Le Vélo, au Théâtre Ouvert.

Ces deux pièces présentées en alternance au Théâtre Ouvert, forment un diptyque où deux jeunes figures féminines fuient leur cadre de vie quotidien pour exercer leur liberté et partir en quête de leur monde.

C. C.

□ 4 bis cité Véron. 01 42 55 74 40.

À la Crypte du Martyrium

Lettres à un jeune poète de Rainer-Maria Rilke

En 1903, Rainer-Marie Rilke, 28 ans, déjà célèbre, entame une correspondance avec un jeune homme de 20 ans, Franz Kappus, qui lui a envoyé ses essais poétiques. Ces lettres figurent parmi ses plus beaux textes. Elles constituent une méditation sur la création, l'absolu de la poésie, et aussi la solitude, l'amour, l'accomplissement de l'être. Ces textes sont interprétés par Zygmunt Blazynsky.

Rilke, né à Prague mais qui vécut presque toute sa vie en exil, est le poète le plus célèbre de langue allemande au XX^e siècle.

□ 9 rue Yvonne Le Tac. En mars, avril et juin (interruption en mai), les vendredis et samedis 20 h 30, les dimanches 16 h 30.



Rilke

Et aussi

■ **Théâtre des Abbesses** : • Jusqu'au 6 mars, **Sans objet**, d'Aurélien Bory. • Du 9 au 13, **Brigitte Seth et Roser Montllo Guberna**, danse. • Du 16 au 19, **Hans Van Den Broeck**, danse. • Du 23 au 27, **Peeping Tom**, danse. (01 42 74 22 77.)

■ **Alambic-Comédie** : • **Hassan %** (one man show) jusqu'au 28 mars. • **Qui aime bien trahit bien**. • **Coloc à taire**. • **La cantatrice chauve**, jusqu'au 6 mars. • **Gratos**, jusqu'au 4 mars. • **Six in the city**, impro. • **Maintenant ou jamais**, impro. (12 rue Neuve-de-la-Char-donnière. 01 42 74 22 77.)

■ **L'Atelier** : • **Je l'aimais**, d'Anne Gavalda. • Le 13 mars à 15 h, et le

15 mars à 20 h, **Fabrice Luchini lit Philippe Muray**. (01 46 06 49 24.)

■ **Atelier-théâtre de Montmartre** : **C'est toujours ça de pris**. (7 rue Coustou. 01 46 06 53 20.)

■ **Ciné-13-Théâtre** : • **Les loupiotes de la ville**, jusqu'au 14 mars. • **Qu'est-ce qu'on attend ?**, de Salomé Lelouch, jusqu'au 21 mars. (1 av. Junot. 01 42 54 15 12.)

■ **Grand Parquet** : **La vieille et la bête** et deux autres contes d'Ilka Schönbein, jusqu'au 14 mars. (20 rue du Département. 01 40 05 01 50.)

■ **Lavoir moderne parisien** : • Jusqu'au 8 mars, **Festival au féminin** (voir page 19). • Du 9 au 13, **Le dit de l'impératrice**, d'Enzo Corman. • **Mamane malmène les mots**, les 15, 22 et 29. (35 rue Léon. 01 42 52 09 14.)

■ **Manufacture des Abbesses** : • **Puissants et miséreux**. • **Dieu**, une comédie de Woody Allen, à partir du 5 mars. • **La patience des buffles**. (01 42 33 42 03.)

■ **Montmartre-Galabru** : • **Ouitche**, sketches de Courteline. • **On purge bébé**, de Feydeau. • **Jean Renaud, C'est moi la vedette**, one man show musical. • **Une histoire de Piaf**. (4 rue de l'Armée d'Orient. 01 42 23 15 85.)

■ **Tremplin** : **Une nuit au poste**, jusqu'au 6 mars. (01 42 54 91 00.)

Pour les enfants

Manufacture des Abbesses

La Babayaga

On retrouve ici le thème de la méchante marâtre, traditionnel dans les contes de tous pays au long des siècles. Vassilissa a perdu sa mère, et son père s'est remarié avec une méchante femme qui la maltraite. La marâtre l'envoie chercher du bois dans la forêt chez la sorcière Babayaga. Heureusement, Vassilissa a une poupée magique que lui a laissée sa mère. (Dès 5 ans.)

■ **Également à la Manufacture** : • **Gipsy et Verma** (dès 5 ans). • **Une clé pour deux**, clowns, dès 4 ans. • **Enfant de la terre**, à partir de 7 ans.

■ **Alambic** : • Dès 2 ans, **Gabilolo, Malolotte et l'arche de Noé**, jusqu'au 14 mars, puis **Gabilolo à la ferme**. • **Simplement magique !**

■ **L'Atelier**, jusqu'au 4 mars, à 14 h : **Les trois mousquetaires**.

■ **Atelier-théâtre de Montmartre** : **Aux chants des sirènes**, dès 5 ans.

■ **Funambule** : • **La fée Mito et la petite boutique des mensonges**, jusqu'au 28 mars. • **Kata et Stroff**, mission quatre saisons (3 à 8 ans).

■ **Pixel** : • **En chemin**, dès 5 ans. • **J'écirai la paix sur vos ailes**, quatre enfants dans la Deuxième Guerre mondiale, dès 6 ans.

■ **Sudden** : **Les aventuriers de l'armoire oubliée**, dès 4 ans. (14 bis rue Ste-Isaure. 01 42 62 35 00.)

LE MOIS DU 18^e Musiques

Au Lavoir moderne parisien

Joëlle Léandre et Akosh S

Du 30 mars au 3 avril



Joëlle Léandre

Joëlle Léandre est contrebassiste, mondialement connue. Elle joue de la musique savante contemporaine et surtout du jazz (partenaire de grands musiciens, tels Anthony Braxton, Steve Lacy...). Elle est déjà passée plusieurs fois au LMP, venant en voisine de son appartement à Montmartre.

Akosh Szelewenyi, lui aussi, est un habitué du LMP. Hongrois d'origine, arrivé en France à 20 ans, il fait sortir de ses saxos des tonalités qui témoignent de sa façon de sentir le monde, entre errance et enracinement. Avec Joëlle Léandre, ils se connaissent bien, savent improviser en réponse l'un à l'autre. Ils ont déjà enregistré ensemble. Akosh S jouera, pour ces concerts de fin mars-début avril, du saxo ténor et soprano, de la clarinette basse, de la flûte. N. M. □ 35 rue Léon. 01 42 52 09 14.

■ **Au Living b'Art** : • **Le Mégaphone Tour**, sur dix lieux "alternatifs" de trois régions, programme, en tournée, trois artistes, Emmanuelle Mercier, Nicolas Ducron et Pierre C. Il fait escale au Living b'Art (15 rue La Vieuville) le 7 mars à 20 h. • Autres programmes : www.livingbart.fr

■ **Église St-Pierre-de-Montmartre** (2 rue du Mont-Cenis), le **Chœur de l'abbaye de Montmartre**, dim. 28 mars, 16 h. (Pergolese, Biava, etc.) Entrée libre.

■ **Maison verte** (127 rue Marcadet), dim. 21 mars, 16 h 30 : Musique classique et romantique par le jeune pianiste **Éric Artz**. Entrée libre.

■ **Église luthérienne St-Paul**, 90 bd Barbès : 21 mars, 16 h 30, l'ensemble **Cipriani Doi Canti**.

Café littéraire du Petit Ney

Cabaret Levin

Le 19 mars

L'atelier-théâtre adultes de la Compagnie Gaby Sourire présente, vendredi 19 mars à 20 h, ce spectacle monté d'après deux pièces, *Que d'espoir* et *Douce vengeance*, de l'auteur israélien Hanokh Levin (auteur satirique, poète, et plus de cinquante pièces de théâtre). Mise en scène de Sylvie Haggai.

■ **Également au Petit Ney** : • 12 mars, concert de tango. • 13 mars de 14 à 18 h, café chantant (scène ouverte) sur le thème *Le temps passe*. • 13 mars, soirée jeux. • 20 mars, journée consacrée aux contes, en liaison avec la Cie Résonances, la bibliothèque, le centre d'animation. • 27 mars à 13 h, l'harmonica. • 27 mars à 17 h, slam. (10 av. Porte-Montmartre. 01 42 62 00 00.)

LE MOIS DU 18^e Expositions

Galerie Amtarès Sybille Mathiaud Corrida tango flamenco

Du 2 mars au 3 avril

Le travail sur le thème de la danse a commencé par des petites danseuses orientales que Sybille Mathiaud a peintes à son retour du Liban. Puis ce fut la découverte du flamenco, et puis le tango. Avec d'abord le crayon et l'encre, des papiers découpés et collés pour transcrire ces fulgurances : l'univers de Sybille, c'est le mouvement, le rythme. Pour transcrire l'émotion, la musique, les costumes, les couleurs, elle utilise des techniques variées : peinture à l'huile, encre, crayon ou pastel, gouache ou aquarelle, collages...

□ 29 rue Lamarck. 06 09 66 37 15. Vernissage 6 mars à partir de 18 h.



Zapatoflamenco, Sybille Mathiaud.

Galerie L'Art de rien Graphistes et animaux

■ *In the Country of Last Things*, Martine Fassier, Juan, Létranger, et Moon, du 3 au 30 mars. Exposition collective de graphistes. Reprenant le titre d'un roman de Paul Auster, ils illustrent le monde imaginaire en voie de disparition du livre. Celui-ci traitant de l'œuvre de Kurt Schwitters, artiste Dada, et de ses portraits à partir d'objets de récupération, eux aussi détruisent et reconstruisent, composent et décomposent.

■ *Nos amis les animaux morts*, par Fabesko et Mimi-Trailllette, du 2 mars au 4 avril. Fabesko la Française et Mimi la Québécoise se sont rencontrés pour une exposition trash, racontant comment le monde est moche et méchant pour les animaux qu'elles prennent plaisir à faire mourir. Et ce sont des tapis d'animaux écrasés ou massacrés par des chasseurs. De la fourmi au rhinocéros, pas de pitié, ils sont tous dead, dead, dead.

□ 48 rue d'Orsel. 01 42 52 75 84. Du mardi au vend., et dim., de 13 h 30 à 19 h. Samedi de 11 h 30 à 19 h 30.

À la galerie 3F Caroline K

Du 2 au 14 mars



Ihadadream, par Caroline K

Tout n'est que couleurs. "Mon ambition est de créer des peintures anti-dépressives à effet libérateur, en jouant sur les émotions enfantines dont nous sommes tous pétris", affirme Caroline K.

À 20 ans, elle a intégré les Beaux-Arts de Paris, et terminé en même temps huit années de piano classique. À Montmartre, place du Tertre, elle y croque du touriste à pleines dents pour se faire les dents. Puis son expérience s'enrichit : dessin, peinture à l'huile et aquarelle dans divers ateliers, étu-

des de nu. Mais paroles et musique bousculent la peinture : entre Londres et Paris, disques et concerts, elle explore le registre de la chanson.

La quarantaine sonnante, l'envie aidant, les toiles reviennent sur son chevalet... et les couleurs éclatent. «Peintures, collages, objets et photos donnent forme à mon besoin d'honorer la beauté de la nature, sa fraîcheur, sa puissance de vie triomphant des forces obscures.»

Des séries par thèmes prennent corps. *Girafes, Coquelicots* : ses "papiers peints", aplats de couleurs vives, décors ton sur ton, habillent en leur donnant forme des figures naïves. Les *Robes qui tournent* laissent entrevoir les déclinaisons de l'objet soumis aux mouvements de l'être humain.

Et encore, un *Hommage à Mondrian*, et le personnage *Kot la Poule* entre humour et poésie... dans une nébuleuse d'idées et de mouvements, son style qui navigue entre figuratif et néo-réalisme.

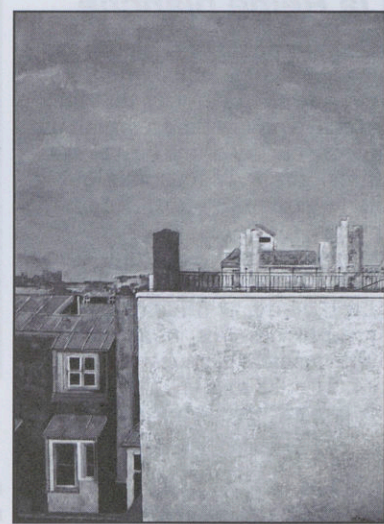
M. C.

Chantal Cyprien

Du 29 mars au 4 avril

Elle a toujours aimé dessiner, toujours voulu créer et, l'âge du temps libre venu, Chantal Cyprien peint et sculpte assidûment : peintures à l'encre, au pastel, à l'huile et maintenant à l'acrylique depuis treize ans, sculptures de terre ou en matériaux de récupération depuis trois ans.

Les formes simples, les lignes, la lumière l'inspirent et, surtout, l'émotion ressentie. Chantal Cyprien s'inspire de photos prises lors de voyages,



Paysage urbain, Chantal Cyprien.

de promenades. Elle choisit le détail qui lui a fait choc et elle l'interprète. Les villes la fascinent (New-York, Paris...), les silhouettes épurées des gratte-ciel, l'entassement des immeubles, l'étagement des toits... Ses villes, si peuplées, sont vides, pas de personnages, on les imagine, on ne les voit pas.

En revanche, la nature reprend ses droits dans ses sculptures : des nus en terre malaxée et, c'est son côté ludique, des arbres et des oiseaux réalisés en fil de fer et matériaux de récup', arbres imaginaires et oiseaux fabuleux.

M.P. L.

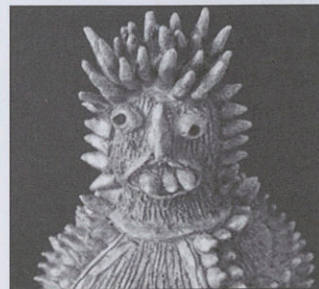
□ 58 rue des Trois-Frères. Tous les jours de 15 à 20 h sauf lundi. 06 63 22 48 68.

À la Halle Saint-Pierre L'art brut japonais

Du 24 mars au 2 janvier

Si vous n'avez pas encore visité les expositions sur Chomo et Marie Morel à la Halle Saint-Pierre, dépêchez-vous : elles prennent fin le 7 mars.

Une autre grande exposition leur succédera à partir de mercredi 24 mars : *L'art brut japonais*. Y seront présentées plus de mille œuvres de 64 créateurs contemporains. Nous en parlerons longuement dans le prochain numéro.



■ *Également à la Halle Saint-Pierre*, dans le grand hall d'accueil (entrée libre), du 1er au 21 mars, la nouvelle revue *Hey !*, pour son lancement, présente une exposition où l'on verra notamment des œuvres de *l'art carcéral chicano* et où l'on pourra découvrir Alëxone Dizak, graffiteur.

Lui succédera, jusqu'au 24 avril, une exposition d'un peintre... qui n'existe pas. Le prochain film de *Benoit Delépine*, qui sortira en avril, raconte l'histoire d'un peintre marginal et excentrique. Ce sont les œuvres

de cet artiste imaginaire qui seront exposées. Benoit Delépine, citoyen de *Groland* sur Canal +, est aussi réalisateur de trois films, *Aaltra*, *Avida*, et récemment *Louise Michel*, film extrêmement drôle et incisif.

□ 2 rue Ronsard. Tous les jours de 10 h à 18 h.

■ *Galerie La Hune-Brenner : Artistes du Bateau-Lavoir* d'aujourd'hui, 18 mars au 3 avril (vernissage le 18 mars) : Chantal et Lyse Casanova, François Jeune, Claire Moreau, Hachiro Kanno, Rozsda, Satish Panchal, Milos Sobaic, Virginia Tentindo. (3 rue Ravignan. 01 43 25 54 06.)

■ *Salle paroissiale de St-Pierre-de-Montmartre*, l'association *Art culture et foi* organise deux expositions traitant de la montée de la lumière : *Jaune outremer*, du 11 au 21 mars, peintures de Marie-Thérèse Delannoy, *Et la lumière fut*, du 26 mars au 5 avril, photographies de Jacques Chaplain. (2 rue du Mont-Cenis. De 14 h à 19 h, et le dimanche de 10 h à 19 h.)



Photo de Jacques Chaplain.

18^e

LIEUX

La cité Montmartre aux artistes

Photos de Bruno Lemesle



La façade sur la rue Ordener.

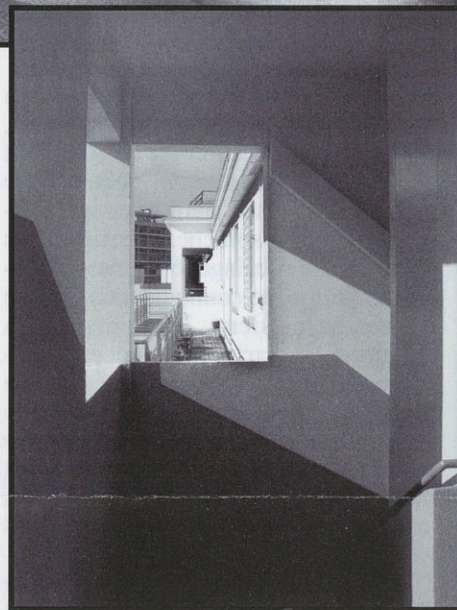


Le vaste hall d'entrée.

Dans une
des
coursives
du
troisième
bâtiment,
une
superbe
vue sur la
Butte.



Jeu de diagonales
dans les couloirs
et les coursives.



Ci-contre à
gauche : vue
intérieure
d'un des
ateliers-
logements.

À droite :
entre le
deuxième et
le troisième
bâtiment
(remarquer
les hautes
fenêtres
des ateliers).



Beaucoup de gens, passant devant cette façade spectaculaire en briques, 189 rue Ordener, se demandent de quoi il s'agit. La cité Montmartre aux artistes, 184 ateliers-logements occupés par des peintres, sculpteurs, décorateurs, architectes, musiciens, cinéastes, est la plus grande cité d'artistes d'Europe.

Son histoire commence en 1924 : un certain nombre de plasticiens, s'étant unis pour créer la société Montmartre aux artistes, obtiennent

du conseil municipal de Paris l'attribution de ce terrain, payable en soixante-quinze ans sans intérêts. Un mécène participe au financement.

La construction commence en 1930 sous la direction de l'architecte Adolphe Thiers (rien à voir avec l'homme politique). Cet architecte a signé plusieurs autres immeubles dans le 18^e, notamment avenue Junot et rue Simon-Dereure.

Mais les difficultés financières s'accumulent, et la cité est achetée, et

achevée en 1938, par l'Office d'HBM (habitations à bon marché) de la Ville de Paris. Elle est aujourd'hui gérée par Paris-Habitat (ex-OPAC).

La cité comporte trois corps de bâtiments, séparés par des cours-jardins. Le bâtiment sur la rue, avec ses volumes de briques et, à l'arrière, un très beau jeu architectural de coursives et d'escaliers.

Les deux autres bâtiments ont été construits selon les mêmes principes architecturaux, mais de façon plus sim-

ple (à cause des problèmes financiers).

C'est un ensemble architectural d'un grand intérêt.

Les locataires sont représentés par l'Association des locataires de Montmartre aux artistes (ALMA) dont le président actuel est le cinéaste Romain Goupil – qui habite la cité depuis sa naissance, son grand-père (chansonnier) et ses parents y ayant habité avant lui. L'ALMA organise chaque année, en octobre, des "ateliers portes ouvertes". ■

Depuis les années 1980, Moustapha Elhamdaoui est imam à la mosquée Polonceau. Né au Maroc il y a soixante ans, l'homme a fondé sa famille en France et est un amoureux du 18e.

Un imam comme tout le monde

Bruno Lemesle

Moustafa Elhamdaoui est bien connu des habitants et des pratiquants musulmans du quartier Goutte d'Or. Depuis près de trente ans, pour la grande prière du vendredi et pour les fêtes de l'Aïd, il chante les louanges du Prophète et du Très-Haut à la mosquée de la rue Polonceau. Il est également membre très actif de l'association des Parents d'élèves maghrébins en France qui fait de l'alphabétisation et distribue des repas gratuits lors du ramadan (voir *Le 18e du mois* d'octobre 2009).

Derrière ses lunettes, Moustafa Elhamdaoui arbore un visage souriant, amène. Ce père de famille de 60 ans vit sa religion décontractée, porté par le dévouement à ses ouailles et aux bonnes œuvres de son cher quartier. Avec un siècle de décalage, on pense au prêtre de campagne connu de tous et aimé de ses paroissiens. L'imam aime la Goutte d'Or, Paris et la France, la gastronomie, la musique, son pays. «*J'aime le 18e, mes frères, ma famille et mes amis y vivent, j'y connais beaucoup de monde.*» Le Maroc, son pays natal, est toujours dans son cœur, mais pour sa retraite qui débute ce printemps, il n'envisage pas d'y retourner.

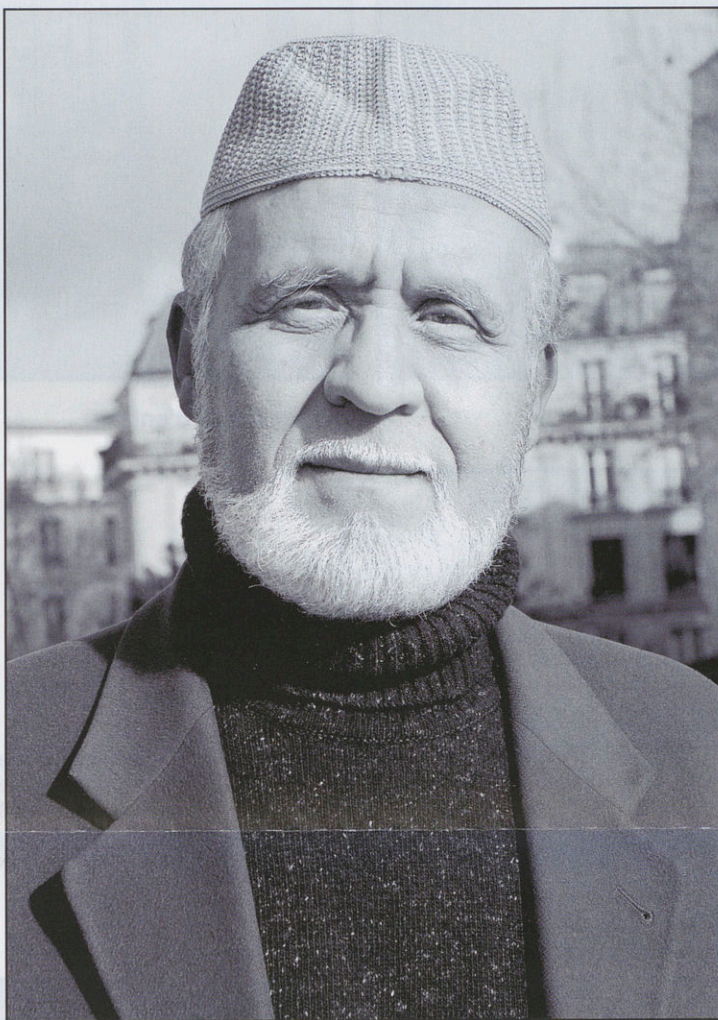
«*Je vais continuer de prêcher à la mosquée et me consacrer pleinement à notre association, explique-t-il. Et puis mes enfants sont nés ici, moi-même suis naturalisé français, je ne retourne au Maroc que pour les vacances.*»

Études religieuses et Alliance française

Il a grandi à Oujda, une ville située au nord du pays, près de la frontière avec l'Algérie. Au sein de cette famille de l'élite marocaine, c'est naturellement qu'il se tourne vers la carrière religieuse. «*Mon grand-père était grand imam, j'avais un frère imam en France, d'autres dans ma famille apprenaient le Coran par cœur, ces exemples m'ont décidé d'emprunter la même voie,*» explique M. Elhamdaoui avec une charmante pointe d'accent. En 1965, il part à Fès pour étudier à l'université Al Quaraouiyine, un des plus anciens établissements du monde arabe, puis commence ses études religieuses. En 1972, devenu imam, le benjamin de la famille retrouve ses quatre frères émigrés en France. Le 18e arrondissement se rapproche.

Ses premières années françaises se passent dans la banlieue ouest, entre Nanterre et Villeneuve-la-Garenne, puis enfin la capitale, dans le quartier Bastille. Au cours de ces années, il occupe une foule d'emplois, tout ce qui se présente, «*d'homme à tout faire au Printemps à steward en chef à l'hôtel Méridien*», se remémore-t-il.

Parallèlement, il travaille la langue de son pays d'accueil. «*Au Maroc, nous parlions et*



étudions un peu le français, mais pas assez pour se débrouiller à Paris.» Il décide donc de s'inscrire à l'Alliance française pour parfaire sa maîtrise et s'ouvrir pleinement à sa nouvelle vie. Une démarche nécessaire, évidente pour cet homme ouvert et curieux, qui lit la presse, écoute les informations à la radio et à la télévision, en français ou en arabe.

L'arrivée dans le 18e

Les années 1980 marquent son enracinement parisien. «*J'avais un frère qui habitait le 18e et j'ai trouvé cet appartement à louer rue Feutrier, j'ai quitté Bastille et c'est ainsi que je suis arrivé dans le quartier.*» Et sa vie change. Nouveau quartier, nouvelle vie. Il rencontre sa femme au Maroc, plus jeune que lui de dix ans. La naissance de leur fils en 1982, premier de six enfants, scelle son destin français. L'enfant d'Oujda a posé ses valises, il ne quittera plus son cher quartier.

Aujourd'hui, il en est une des figures marquantes, certes discrète mais appréciée et respectée de tous. Mamadou Tandja, l'herboriste guérisseur (voir *Le 18e du mois* de janvier), dont la boutique fait face au local de l'association, connaît bien M. Elhamdaoui : «*Nous nous connaissons depuis 20 ans et j'assiste souvent à son prêche du vendredi, c'est une personne*

rare, jamais un mot blessant ni méchant contre quelqu'un, il donne à tous sans compter, blanc, noir, arabe, croyant ou non, peu lui importe.»

Ne parlons pas d'islam

Comment vit-il sa fonction ? Dans un quartier si emblématique des relations qu'entretient notre pays avec l'islam, les images des prières du vendredi frappent les imaginations et attisent les critiques de l'extrême droite (voir *Le 18e du mois* de janvier).

Réponse sèche de M. Elhamdaoui : «*Je refuse de polémiquer.*» On n'en saura pas plus.

Malgré ce refus décevant, il reste que cette libéralité affichée mêlée d'humilité et de discrétion donnent à ce religieux un visage humain et humaniste, qui le place loin des clichés sur les prêcheurs enflammés que l'on prête à cette religion. À propos d'un musulman à qui on avait reproché de prier les bras le long du corps et non pas joint sur la poitrine, il répond : «*Aucun musulman ne devrait dire à un autre comment prier.*»

Un jeune retraité hyperactif

Les journées du nouveau retraité resteront chargées. Il reste père de famille, sa dernière fille n'est pas encore majeure. Les autres enfants sont étudiants ou travaillent. Une fois encore, le père se révèle aussi libéral que le religieux : «*Mes enfants ont fait ce qu'ils ont voulu, aujourd'hui mon fils de 28 ans est médecin et deux autres sont étudiants en médecine.*» Côté occupations, les tâches ne manquent pas. Il y a l'association où il passe quasiment tous les jours pour les cours ou pour s'entretenir avec les gens de passage.

Après le ramadan, M. Elhamdaoui a organisé un pèlerinage à La Mecque et a accompagné un groupe de fidèles tout au long de la retraite. «*Mais nous avons logé à l'hôtel, précise-t-il avec un sourire, c'est tout de même plus confortable.*» En plus de sa maîtrise de l'arabe et du français, ses talents d'accompagnateur et d'organisateur lui ouvrent d'autres portes inattendues. Ainsi, début février, à l'occasion des cinq représentations à la Grande Halle de La Villette, de la pièce *Radio Muezzin* de Stefan Kaegi, il est promu attaché des quatre muezzins cairotés qui se produisent sur scène. Un guide aux petits soins, soucieux de contenter ses hôtes. «*Les acteurs veulent goûter à la cuisine française, vous n'auriez pas une adresse de restaurant dans le quartier ?*», lance-t-il à tout hasard.

La rencontre s'achève sur le regret appuyé du journaliste de n'avoir pas pu en apprendre plus sur sa vision de la religion. Avec un sourire malin, il assure : «*Inch Allah, on en parlera la prochaine fois.*»

Stéphane Bardinet